l'Angérien libre

JEUDI 3 SEPTEMBRE 2026 | n° 5086 | 1,60 €

En Vals de Saintonge, la filière cognac trinque

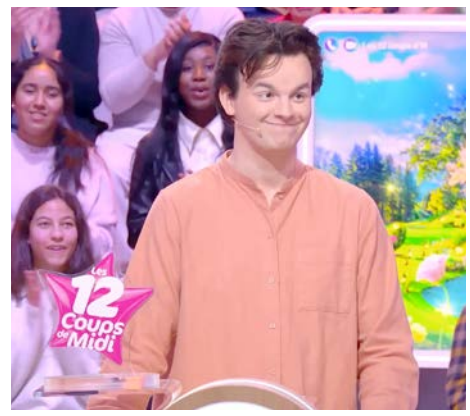


© A.L.

La filière cognac traverse une période difficile. Exportations en berne, volumes achetés en baisse, stocks importants : les viticulteurs doivent s'adapter. À ces difficultés économiques s'ajoutent des vendanges toujours plus précoces sous l'effet du climat. Illustration en Vals de Saintonge. Page 2 & 3



PUY-DU-LAC p. 15



© Capture vidéo TF1

Cyprien Fohr, ancien « Maître de midi », retrouve ses partitions pour un concert intimiste

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY p. 7

Faites le plein d'activités au forum des associations

BORDS p. 14

La maire Christine Vernon trace sa feuille de route

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY p. 16

Le Trail des Tours, une nouvelle épreuve qui conjugue défi sportif et patrimoine

43e FOIRE EXPOSITION DE BARBEZIEUX

COMICE AGRICOLE ET 8e JEUX INTERCOMMUNAUX

LES 4, 5 ET 6 SEPTEMBRE 2026

DE 9H30 À 20H30

260 EXPOSANTS - ENTRÉE : 10€

Parking gratuit - Espace gastronomie jusqu'à minuit

GRANDE SCÈNE À 18H (sans réservation)



CONCERTS À 21H

VENDREDI 4 SEPTEMBRE
GROUPE
BORDERLINE

SAMEDI 5 SEPTEMBRE
GROUPE
NUIT NÉON

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE
GROUPE
MARTEL

VITICULTURE

Dans les Vals de Saintonge, la filière

Après une décennie faste, le cognac traverse des turbulences. Entre tensions commerciales, recul des exportations, évolution des consommateurs et vendanges toujours plus précoces, les viticulteurs affrontent plusieurs maux.



En 2025, le vignoble du cognac s'étendait sur près de 88 000 hectares, avec plus de 98 % pour le cépage Ugni blanc. © Wiki commons

Dans les vignes, les raisins mûrissent à toute vitesse. Dans les chais, les stocks s'accumulent. Et dans les exploitations, les commandes des grandes maisons se réduisent. Dans les Vals de Saintonge, où la viticulture constitue une part importante de l'activité agricole, la crise du cognac se fait sentir jusque dans les comptes des exploitants. Après une décennie particulièrement favorable, marquée par des débouchés importants et des volumes soutenus, la filière doit désormais composer avec des marchés internationaux en difficulté, des consommateurs qui changent leurs habitudes et un climat qui bouleverse les calendriers.

Pour les viticulteurs, cette succession de difficultés rappelle que le cognac reste une production particulièrement dépendante de facteurs sur lesquels ils ont finalement peu de prise. « *Quand le cognac va mal, c'est toute la région qui va mal* », estime Joan Brisson, à Matha. Septième génération de sa famille dans le cognac, il a repris l'exploitation de son père en 1974. À l'époque, il travaillait une dizaine d'hectares. Son fils Raphaël en exploite aujourd'hui plus d'une centaine.

En un demi-siècle, Joan Brisson a vu la filière traverser plusieurs périodes difficiles, mais aussi connaître des années beaucoup plus favorables. Dans les années 1970, déjà, le droit de plantation avait accompagné une période compliquée. Depuis, la famille a appris à diversifier ses activités pour ne pas dépendre entièrement des fluctuations du cognac. Jus de raisin, vin cuit, vente directe, salons, puis une bambouseraie créée en 1997 : Joan Brisson a toujours cherché à multiplier les sources de revenus.

Une filière dépendante du monde

La principale fragilité du cognac est aussi ce qui a fait sa puissance : l'export. Environ 95 % de la production part à l'étranger. Une dépendance qui rend la filière particulièrement sensible aux soubresauts économiques et diplomatiques internationaux. Lorsque les marchés mondiaux fonctionnent bien, les exploitants en profitent directement. Lorsqu'ils ralentissent ou se ferment, c'est toute la chaîne qui est touchée, des grandes maisons de négoce jusqu'aux viticulteurs qui leur fournissent leurs eaux-de-vie.

La Chine et les États-Unis concentrent aujourd'hui une grande partie des difficultés. Avec les tensions commerciales entre Pékin et l'Europe, le cognac s'est retrouvé pris dans le conflit autour des véhicules électriques. La Chine a notamment imposé des mesures antidumping sur les eaux-de-vie européennes. Ces mesures visent à lutter contre des produits considérés comme vendus à l'étranger à un prix artificiellement bas. Pour une filière aussi dépendante des exportations, ces tensions ont rapidement des conséquences concrètes.



Joan Brisson, de Matha. Septième génération de sa famille dans le cognac, il a repris l'exploitation de son père en 1974. © T.C.

Aux États-Unis, autre marché essentiel pour le cognac, les tensions commerciales et les droits de douane compliquent également les exportations. Les exploitants qui avaient développé une partie importante de leur activité à l'international doivent donc revoir leur stratégie et rechercher de nouveaux débouchés.

« *On dépend de l'export. Il y a quatre ou cinq ans, on faisait six conteneurs de cognac par an en Chine. Cette année, pas une palette* », constate Emmanuel Rullier, à Sonnac. L'exploitant est pourtant loin d'être novice sur le marché chinois. Depuis 2008, il s'y est rendu à plusieurs reprises pour rencontrer des négociants et développer ses ventes. Il a également tenté de s'implanter en Inde et travaille aujourd'hui à trouver de nouveaux débouchés au Vietnam. Une prospection indispensable, mais qui demande du temps avant de pouvoir éventuellement compenser la baisse enregistrée sur les marchés historiques.

Le cognac n'échappe pas aux nouvelles habitudes

La crise n'est cependant pas uniquement commerciale. Au-delà des tensions internationales, les habitudes de consommation évoluent elles aussi. Aux États-Unis, notamment chez les jeunes générations, le cognac doit composer avec la concurrence d'autres spiritueux, comme le gin, mais aussi avec l'essor des cocktails et des boissons prêtes à boire. Les consommateurs ne boivent plus nécessairement les spiritueux de la même manière que leurs parents ou leurs grands-parents.

> **“Oui, le prix est cher [...] mais c'est aussi un gage de qualité”**

Les grandes maisons tentent elles-mêmes de s'adapter à ces nouveaux usages, notamment en mettant davantage en avant le cognac dans les cocktails. L'enjeu est aussi de renouveler son image et de toucher une clientèle plus jeune. Le cognac cherche ainsi à s'éloigner de son image de digestif consommé en fin de repas et longtemps associé aux générations plus âgées. « *Quand j'étais jeune, c'était vu comme le digestif des anciens. Mais l'image a changé* », observe Nicolas Baudry, viticulteur dont une partie de l'exploitation se situe à Saint-Hilaire-de-Villefranche.

Le problème se pose aussi en France, pourtant berceau de cette eau-de-vie. Le cognac conserve une bonne image et reste associé à un produit de qualité, mais il demeure peu présent dans les habitudes d'achat. Les quantités achetées ont également évolué. « *Depuis 15 ou 20 ans, on remarque que les gens achètent une bouteille au lieu d'une caisse de six ou de douze* », constate Nicolas Baudry.

Le prix constitue évidemment un frein pour certains consommateurs. Mais il est aussi directement lié aux contraintes de fabrication. Le cahier des charges du cognac impose notamment une distillation spécifique et un vieillissement en fût qui peut durer plusieurs années avant la commercialisation. Cette attente immobilise le produit et participe nécessairement à son coût. « *Oui, le prix est cher à cause du cahier des charges, mais c'est aussi un gage de qualité* », estime Nicolas Baudry.

Deux fois moins de volumes

Pour lui, la vente directe représente une partie de la réponse. Recevoir les consommateurs sur l'exploitation permet de raconter le produit, son histoire, sa fabrication et son terroir. Une manière de créer un lien avec l'acheteur et de lui donner une autre raison d'acheter qu'une simple bouteille de spiritueux.

Dans les exploitations, la crise se traduit surtout par une baisse très concrète des volumes achetés par les

cognac encaisse la crise



grandes maisons. Pour les viticulteurs qui leur destinent l'essentiel de leur production, quelques hectolitres de moins par hectare peuvent rapidement peser sur les comptes.

Joan Brisson se souvient de la décennie 2010, lorsque son fils a repris l'exploitation. « *On vendait 14 hectolitres par hectare d'eau-de-vie aux grandes maisons.* » Aujourd'hui, le volume est tombé à sept, soit deux fois moins. Et les professionnels ne s'attendent pas nécessairement à retrouver rapidement les niveaux atteints durant les meilleures années. « *On ne retrouvera plus l'époque des 14 hectolitres par hectare, c'est fini* », estime Emmanuel Rullier.

La raison est notamment à chercher du côté des stocks constitués par les grandes maisons durant les années fastes. Elles disposent aujourd'hui de réserves importantes et réduisent leurs achats auprès des exploitants. Pour ces derniers, la conséquence est double : ils vendent moins alors que leurs propres charges continuent de courir.

Chez Rullier et fils, 90 % de la production reste destinée aux grandes maisons. Un choix assumé, car il représente historiquement une forme de sécurité et permet d'écouler des volumes importants sans avoir à assurer soi-même toute la commercialisation. Mais lorsque les commandes diminuent et que les paiements tardent, cette sécurité devient moins évidente.

Pour tenir, Emmanuel Rullier diversifie ses activités avec des prestations autour du gin, du whisky et du pineau. Il cherche également de nouveaux marchés à l'étranger. Cette nécessité de diversification n'est pas nouvelle dans le vignoble. Joan Brisson l'a expérimentée bien avant la crise actuelle. Sa bambouseraie, lancée il y a près de trente ans, accueille aujourd'hui des visiteurs. « *Au départ, c'était un peu ridicule car je venais à peine de planter les bambous. Aujourd'hui, j'ai plein de visiteurs qui viennent voir mes plantes exotiques* », raconte-t-il avec le sourire.

Cette diversification, autrefois complémentaire, peut aujourd'hui devenir un véritable amortisseur lorsque le marché du cognac ralentit.

> **“On ne bat pas un record de précocité, on le pulvérise”**

À la crise commerciale s'ajoute une autre préoccupation, plus difficile encore à maîtriser : le climat. Cette année, les vendanges ont commencé dès la fin du mois d'août. Chez Brisson et fils, elles ont débuté le 31 août. Une date qui aurait semblé difficilement imaginable quelques décennies auparavant.

Pour Joan Brisson, le contraste avec ses débuts est saisissant. « *Quand j'ai commencé en 1974, je faisais les vendanges à la mi-octobre.* » En un demi-siècle, le calendrier s'est donc considérablement avancé. Nicolas Baudry fait le même constat. « *C'est incroyable de faire ça. On ne bat pas un record de précocité, on le pulvérise.* »

La chaleur et la sécheresse ont accéléré la maturité des raisins. Les viticulteurs doivent désormais composer avec des récoltes plus précoces, mais aussi avec des incertitudes sur les rendements et l'évolution des pratiques culturales. Le choix de la date des vendanges devient d'autant plus important qu'il faut récolter lorsque le raisin a atteint le bon équilibre.

Pour Emmanuel Rullier, cette situation est « *irréelle* ». La vigne arrive rapidement à maturité et la concentration en sucre augmente, tandis que les quantités récoltées pourraient ne pas être particulièrement élevées. Après les difficultés commerciales, le changement climatique ajoute ainsi une nouvelle inconnue à l'équation. Les viticulteurs doivent à la fois penser au marché des prochaines années et s'adapter, chaque saison, à des conditions météorologiques de plus en plus inhabituelles.

Tenir jusqu'au prochain cycle

Malgré tout, les exploitants rencontrés ne parlent pas de fin du cognac. Ils ne connaissent que trop bien les cycles de la filière pour imaginer que la situation actuelle restera éternellement figée. Après les périodes de croissance viennent les ralentissements, avant, espèrent-ils, un nouveau redémarrage

En attendant, le défi est de tenir : continuer à produire, absorber les charges, diversifier les revenus, trouver de nouveaux marchés et reconquérir les consommateurs français. Les exploitations doivent également continuer à investir et entretenir leurs vignes alors même que leurs perspectives commerciales sont moins lisibles qu'il y a encore quelques années. « *Tant qu'on peut payer les charges et les ouvriers, ça va* », résume Joan Brisson.

Dans les Vals de Saintonge, les exploitants continuent donc de travailler malgré les incertitudes. Les raisins sont récoltés plus tôt que jamais, les barriques s'empilent dans les chais et les volumes vendus aux grandes maisons ont diminué de moitié. Entre tensions commerciales, évolution de la consommation et bouleversement climatique, la filière traverse une période charnière. Elle attend désormais le prochain redémarrage, en espérant que, cette fois encore, le cognac finira par surmonter la crise.

Théo Chiramberro



Chez Rullier et fils, à Sonnac, 90 % de la production est destinée aux grandes maisons. © T.C.



CHARENTE-MARITIME

« Il y a un risque d'une déstabilisation forte de l'institution scolaire »

À la veille de la rentrée, le nouveau recteur de l'académie de Poitiers, Nicolas Castoldi, a présenté ses priorités. En Charente-Maritime, la baisse des effectifs scolaires se poursuit nettement.

Nommé début août à la tête de l'académie de Poitiers, Nicolas Castoldi vivait lundi 31 août, au rectorat, sa première conférence de presse de rentrée. À la veille du retour des élèves en classe, le nouveau recteur s'est voulu rassurant : *« La rentrée se présente bien »*, assurant que les équipes avaient anticipé les changements de dernière minute afin que chaque élève retrouve un professeur.

2 000

élèves en moins en Charente-Maritime

Cette préparation s'est par ailleurs déroulée dans un contexte particulier, après les cyberattaques ayant touché les systèmes informatiques de l'Éducation nationale durant l'été. L'académie de Poitiers a elle aussi été concernée, entraînant notamment une réinitialisation des mots de passe des personnels. *« Cela n'a pas eu d'impact sur la préparation de la rentrée »*, assure néanmoins Nicolas Castoldi, les applications essentielles étant restées opérationnelles.

L'académie attend cette année 269 420 élèves et étudiants, dans le public et le privé sous contrat, répartis dans 1 700 établissements. Mais derrière cette rentrée sans difficulté majeure annoncée se dessine un défi beaucoup plus profond : la démographie. D'ici dix ans, l'académie pourrait perdre 17 % de ses élèves dans le premier degré et 19 % dans le second. Une évolution particulièrement sensible dans cette académie très rurale. *« Il faut être clair, si on ne fait rien il y a un risque d'une déstabilisation forte de l'institution scolaire »*, prévient Nicolas Castoldi. Pour lui, l'enjeu consiste à *« conserver une présence forte de l'école dans les territoires »*.



Le recteur Nicolas Castoldi, accompagné de Jean-Jacques Vial, secrétaire général de l'académie de Poitiers. © Rectorat

La Charente-Maritime illustre déjà ce recul. Quelque 91 900 écoliers, collégiens et lycéens sont attendus cette année. Le premier degré devrait accueillir 46 450 élèves, soit 1 170 de moins qu'en 2025 (- 2,5 %). Dans le second degré, ils seront 45 450, en diminution de 830 élèves (- 1,8 %).

Réflexion sur la carte scolaire

Cette baisse oblige l'Éducation nationale à réfléchir à plus long terme à la carte scolaire, notamment en milieu rural. Transports, temps de trajet, géographie et organisation des établissements devront entrer dans la réflexion. Le recteur insiste sur une méthode fondée sur le dialogue avec les collectivités : *« Ce n'est pas l'institution scolaire qui, dans son coin, déciderait de ceci ou cela. L'idée est de réfléchir ensemble. »*

Autre priorité : l'école inclusive. Vingt nouveaux pôles d'appui à la scolarité (PAS) ouvrent dans l'académie, portant leur nombre à 29. Composés notamment d'un binôme enseignant-éducateur spécialisé, ils doivent permettre d'apporter plus rapidement des réponses aux élèves à besoins particuliers, sans attendre systématiquement une notification de la MDPH.

Le portable désormais interdit d'utilisation au lycée

La rentrée 2026 marque aussi un changement dans les lycées avec l'extension de l'interdiction du téléphone portable. Une mesure qui nécessitera toutefois des adaptations établissement par établissement. *« La loi ne dit pas que la détention du portable est interdite. Elle ne dit pas : demain, on ne rentre plus dans un lycée avec un téléphone portable. Elle interdit l'utilisation »*, précise Nicolas Castoldi.

Le rectorat entend donc accompagner les chefs d'établissement dans sa mise en œuvre et privilégier également le dialogue avec les lycéens. Pour Nicolas Castoldi, l'objectif dépasse la seule interdiction : *« Il n'est pas totalement déraisonnable de demander aux lycéens de retrouver une forme de distance par rapport à leur téléphone portable. »* La mesure s'inscrit plus largement dans une politique d'éducation aux usages raisonnés du numérique et de prévention du cyberharcèlement.

Amaury Legrand

CHARENTE-MARITIME

Les délégués départementaux de l'Éducation nationale recrutent

En Charente-Maritime, 162 délégués de l'Éducation nationale veillent sur 249 écoles, jouant les médiateurs entre parents, enseignants et institutions locales.

La fonction de délégué départemental de l'Éducation nationale (DDEN) reste encore trop méconnue du grand public. *« Nous ne sommes pas des lanceurs d'alertes, mais plutôt des médiateurs »*, assure Christian Vignaud. Certains sont des retraités de l'Éducation nationale, tandis que d'autres viennent d'horizons différents, notamment du monde médical ou de la recherche. Les profils sont donc variés, mais tous partagent un intérêt commun pour l'école et son fonctionnement.

Les DDEN ont une histoire qui remonte à la Troisième République. Aujourd'hui, leur mission demeure étroitement liée à la vie des écoles publiques. Ils interviennent dans de nombreux domaines, participent à l'évaluation des établissements et œuvrent à la promotion de l'école laïque et à la réussite de tous les élèves. Ils constituent ainsi une sorte de courroie de transmission entre les parents, les enseignants, les élus et les institutions locales, tout en s'impliquant dans la vie des établissements scolaires, notamment lors des conseils d'école. Leur regard extérieur doit permettre de favoriser le dialogue entre les différents acteurs lorsque cela est nécessaire.

Un effectif encore insuffisant

Au fil des années, leurs missions ont également évolué avec l'école et la société. Les DDEN doivent désormais s'adapter aux nouvelles problématiques de l'éducation, comme l'inclusion des élèves en situation de handicap, l'usage des technologies numériques ou encore les enjeux liés à la diversité culturelle. Autant de sujets qui nécessitent une présence régulière sur le terrain et une bonne connaissance des réalités rencontrées par les établissements.

En Charente-Maritime, ils sont actuellement 162, répartis au sein de dix délégations, pour visiter 249 écoles. Un nombre encore insuffisant pour Christian Vignaud, président de l'UD17-DDEN. *« Il n'y a que la moitié des écoles qui sont couvertes »*, souligne-t-il. L'enjeu est donc aussi de mieux faire connaître cette fonction afin d'attirer de nouveaux volontaires et de renforcer la présence des délégués dans les établissements du département.



Christian Vignaud, président de l'Union départementale des DDEN. © Y.P.

Les DDEN sont nommés par le directeur académique des services de l'Éducation nationale pour une période de quatre ans, après avis du Conseil départemental de l'Éducation nationale. Les candidats doivent être âgés de plus de 26 ans et disposer d'un bulletin n° 2 du casier judiciaire vierge de toute mention.

> ***« Il faut être animé des valeurs de la République »***

Une fonction qui repose avant tout sur l'engagement et la volonté de contribuer au bon fonctionnement de l'école publique. *« Il faut être animé des valeurs de la République »*, conclut Christian Vignaud.

Yannick Picard (Correspondant)

● **Contact : dden17@ac-poitiers.fr**

CHARENTE-MARITIME

Cybersécurité : « On n'a pas pris le problème à bras-le-corps »

Face à la multiplication des cyberattaques, le centre de ressources en cybersécurité de Charente-Maritime entend sensibiliser aux risques et aux bonnes pratiques.

Site des impôts, Agence nationale des titres (ANTS), SFR… au cours des derniers mois, les piratages se sont multipliés dans le pays. Des attaques d'envergure qui ne surprennent malheureusement pas Adrien Guillo, l'un des animateurs du centre de ressources en cybersécurité de Charente-Maritime, une structure associative portée par le collectif Rochefort numérique. *« La France est très mal protégée, les systèmes informatiques et les logiciels hérités des années 90-2000 sont vieillissants. On n'a pas pris le problème à bras-le-corps »*, assure-t-il.

> *« Nous avons une dette technique »*

Les piratages s'expliquent, selon lui, par deux raisons principales. La première résulte d'une volonté d'ingérence politique et de déstabilisation de la part d'un pays étranger. La seconde, purement économique, repose sur le vol de données dans un but de revente. *« Cela rapporte énormément d'argent. Elles sont volées sur les services les moins protégés, puis mises en ligne sur des réseaux criminels avant d'être rachetées pour mener des campagnes marketing. Les données sont aussi collectées via des mails très crédibles, qui laissent croire qu'il s'agit vraiment de l'ANTS ou de la police, alors que ce n'est pas le cas. »*

Pour Adrien Guillo, les dispositifs de sécurité actuellement déployés sont insuffisants et peu performants. *« Il y a une surenchère de logiciels qui compliquent le travail et le quotidien. On complique la vie de tout le monde pour peu de gains. Nous avons une dette technique, et plus on s'enfonce dedans, plus il sera difficile de la combler. »* L'animateur déplore le manque de moyens alloués à la protection des données et à l'élaboration des systèmes de sécurité. *« Il suffit de faire une courte enquête pour voir qu'il n'y a pas de budget, et que les salaires des informaticiens employés par les administrations publiques sont assez bas. En général, les très bons informaticiens vont dans le privé, ou tombent du mauvais côté de la barrière. »*



Adrien Guillo, l'un des animateurs du centre de ressources en cybersécurité. © *Collectif Rochefort Numérique*

Actif depuis novembre 2025, le centre de ressources en cybersécurité de Charente-Maritime multiplie les initiatives pour tenter de sensibiliser les acteurs économiques et le grand public au problème. Leur site internet (crcyber.fr) permet également de retrouver l'ensemble des informations et des démarches à suivre en cas de piratage. La rubrique « Urgence » permet également d'être redirigé vers le portail national dédié aux signalements d'actes cybermalveillants, géré par la police et la gendarmerie nationale.

Des conférences et ateliers à partir d'octobre

À partir du mois d'octobre, l'association, regroupant une quinzaine de professionnels du web, proposera une série de conférences et d'ateliers dans le département (*). L'occasion, entre autres, de rappeler quelques conseils de base à respecter pour ne pas s'exposer. *« Il ne faut jamais donner de l'argent ou un code dans l'urgence. Il ne faut pas non plus cliquer sur un lien dans un mail ou un SMS. Si un organisme vous demande quelque chose, il faut aller sur son compte via le site ou l'application. Et on doit toujours faire preuve de vigilance, en vérifiant le numéro de téléphone, le mail et l'adresse URL »*, conclut Adrien Guillo.

Simon Moreau

- **(*) Liste des événements à retrouver sur crcyber.fr**

CHARENTE-MARITIME

Philippe Etchebest recherche des restaurateurs à sauver



Le chef Etchebest est aux commandes de l'émission depuis 2011. *© Archives - Courrier de Gironde*

L'émission *Cauchemar en cuisine*, présentée par le chef Philippe Etchebest sur M6, lance un appel aux restaurateurs de Charente-Maritime. La production recherche actuellement des établissements rencontrant des difficultés et dont les propriétaires accepteraient de bénéficier de l'accompagnement du chef. Depuis 2011, l'émission vient en aide à des restaurateurs confrontés à une situation délicate : baisse de fréquentation, difficultés financières, problèmes d'organisation, de cuisine ou de gestion. Philippe Etchebest passe plusieurs jours dans l'établissement afin d'en observer le fonctionnement, d'identifier les problèmes et de proposer des solutions. L'objectif est de provoquer un nouveau départ, avec parfois une transformation du restaurant et de nouvelles méthodes de travail. Cette fois, la production souhaite notamment trouver des candidats en Charente-Maritime. « *Notre démarche est aussi de mettre en valeur votre région, son patrimoine culinaire et de venir en aide à des établissements qui méritent d'être soutenus* », explique l'équipe chargée du casting. Elle espère également toucher des professionnels qui « *n'oseraient peut-être pas faire la démarche seuls* ».

- **Les restaurateurs intéressés, ou leurs proches souhaitant signaler un établissement en difficulté, peuvent contacter directement l'équipe de casting au 07.86.48.38.87. ou par courriel à castingcauchemar@m6.fr**

VALS DE SAINTONGE

S'informer sur les risques cardiovasculaires

Le « Secours tour », affrété par la Fédération française de cardiologie sera présent à Saint-Jean-d'Angély, place de l'hôtel de ville, mardi 8 septembre de 9h à 17h, à la demande du club Cœur et santé local.



Le camion du « Secours tour » sera à Saint-Jean le 8 septembre. *© Fédération française de cardiologie*

Les clubs Cœur et santé, qui accueillent plus de 18 000 adhérents, ont quatre missions : informer, sensibiliser au geste qui sauve, accompagner les personnes et soutenir la recherche. Ouverts à tous, ils accompagnent non seulement les personnes souffrant d'une maladie cardiovasculaire pendant leur phase de réadaptation, mais également à distance, afin de favoriser la pratique régulière d'une activité physique. Les personnes non cardiaques peuvent également s'inscrire en prévention primaire.

À Saint-Jean-d'Angély, le club, animé par André Preschel, ancien infirmier, propose des activités encadrées par des professionnels : relaxation, gymnastique adaptée et balnéothérapie en fonction des places disponibles, et des marches encadrées par des bénévoles mandatés. Soutenu par la Communauté de communes et la Ville, le club pense pouvoir développer la pratique du vélo, un atelier « Mieux manger avec plaisir » et promouvoir les formations « Les 3 gestes pour sauver une vie ».

Depuis avril et jusqu'en octobre prochain, un dispositif mobile de prévention et de sensibilisation parcourt plusieurs régions françaises avec 60 étapes ouvertes gratuitement au public. L'objectif est d'aller directement à la rencontre des personnes, notamment dans les territoires où l'accès à la prévention est plus limité. Le dispositif a été imaginé par le docteur Quentin Estrade, cardiologue, afin de rapprocher la prévention et l'apprentissage des gestes qui sauvent du grand public.

En France, chaque année, 40 000 personnes meurent d'arrêt cardiaque. Sans prise en charge, 93 % sont fatals. Sept fois sur dix, ils surviennent devant témoin, mais moins de 40 % pratiquent les gestes de premiers secours. Quatre victimes sur cinq qui survivent ont bénéficié de ces gestes simples pratiqués par le premier témoin. Le 8 septembre, les visiteurs pourront s'informer, réaliser une évaluation de leur risque cardiovasculaire, s'initier ou revoir les gestes qui sauvent. Si nécessaire, une consultation gratuite avec une infirmière et un cardiologue sera proposée. La cardiologue référente du club est le docteur Laurence Denadaï. Le centre hospitalier de la Ville a répondu présent par l'intermédiaire de Cécile Harignodoguy, animatrice en santé publique. Des personnels de l'hôpital seront présents (addictologue, médecin généraliste…), ainsi que ceux de la maison « sport et santé » de la ville, dont certaines missions complètent celles du club.

Serge Bouteille (Correspondant)

CORRESPONDANTS
Serge BOUTEILLE - 06 89 99 18 65
Marie ALLARD - 07 66 80 86 93

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Rue des Fossés, sa maison se fissure et son quotidien vacille

Fissures, expertises, évacuation… Une locataire de la rue des fossés, riveraine du chantier de la rue Gambetta, ne cache plus son épuisement. Entre peur et incompréhension, elle dénonce une situation devenue difficilement supportable.

Depuis plus de deux ans, la locataire du 5 rue des Fossés, à Saint-Jean-d'Angély, dit subir les conséquences du chantier de démolition voisin, mené par la Semis sur le site des anciens établissements Auger, rue Gambetta. Il suffit de franchir le seuil de la porte pour comprendre son inquiétude. Dans cette maison, les fissures sont nombreuses. Certaines courent le long des murs, d'autres lézardes apparaissent au plafond. Le carrelage commence lui aussi à se fendre. À plusieurs endroits, les ouvertures sont importantes. Les portes ne ferment plus correctement.

La locataire montre chaque désordre, l'un après l'autre. Elle assure que la maison n'était pas dans cet état avant le chantier de démolition engagé à quelques mètres de là. *« J'habite ici depuis 14 ans. Tout avait été refait à l'intérieur et j'étais très bien »*, raconte-t-elle. Selon son témoignage, les premières fissures sont apparues en janvier 2024. Un engin intervenant sur le chantier voisin s'est enfoncé au niveau d'une dalle située à l'emplacement d'anciennes caves. Cet incident a provoqué un effet de levier et c'est à partir de ce moment-là qu'elle aurait constaté l'apparition des premiers désordres dans son logement. Elle affirme avoir rapidement donné l'alerte. *« J'ai dit : "Attention, il y a un problème, ça se fissure partout !" »*



D'importantes fissures sont apparues dans le logement occupé par la locataire du 5 rue des Fossés, riverain du chantier des 65 et 67 rue Gambetta. © A.L. & K.C.

L'évacuation, le point de rupture

Depuis, elle estime que les désordres se sont multipliés. Lors de notre visite, elle montre notamment des éléments de cuisine qui se décollent, des fissures qu'elle présente comme récentes ou encore des décalages apparus entre certains murs et les sols. Elle conserve de nombreuses photographies et vidéos pour documenter leur évolution.

Le point de rupture est intervenu cet été. Le 20 juillet, un arrêté de mise en sécurité est pris par la municipalité et la locataire doit quitter son domicile. Elle explique s'être vue proposer deux solutions de relogement temporaire, dont un studio vide à Saint-Jean-d'Angély, puis un hébergement au camping du plan d'eau. Une situation qu'elle raconte avoir particulièrement mal vécue en pleine période estivale : *« Je me retrouve toute seule dans cette cabane en plastique avec 40 degrés, alors qu'il y a des Airbnb pour moins cher à la semaine. »*

Quelques jours seulement après sa signature, l'arrêté est abrogé. Une décision *« incompréhensible »*, juge la locataire, qui ne regagne toutefois pas immédiatement son logement. Les réserves exprimées par l'expert de l'assurance de sa propriétaire quant à l'état du bâtiment conduisent à prolonger la période d'observation avant son retour. Des boîtiers électroniques sont notamment installés afin de surveiller les mouvements et l'évolution des fissures. Des confortements sont ensuite réalisés. Ce n'est finalement que le 8 août qu'elle peut réintégrer les lieux.

Son retour n'a toutefois pas dissipé ses inquiétudes. Elle dit avoir constaté depuis de nouvelles dégradations et, plus largement, ne plus se sentir sereine dans cette maison où elle vit pourtant depuis 14 ans.

« On me dit qu'il faut que je parte »

Elle se montre également très critique sur les interventions réalisées autour de son habitation et sur les réponses apportées aux différents désordres. À ses yeux, il s'agit davantage de *« rafistolage »* et de *« cache-misère »* que de solutions durables. Elle emploie les mêmes termes à propos des interventions destinées à combler les vides apparus ou constatés à proximité de la maison.

À cette inquiétude s'ajoute un autre sentiment : celui de ne pas être véritablement entendue. Au fil des échanges avec la Semis et les différents acteurs intervenant dans le dossier, elle estime que ses alertes et ses préoccupations ne sont pas suffisamment prises en compte. Une situation qui nourrit aujourd'hui sa lassitude. Elle estime être poussée vers la sortie et rapporte, à ce titre, un échange téléphonique particulièrement tendu avec un représentant de la Semis. *« Pourquoi je partirais, moi ? »*, s'emporte-t-elle alors. Avant de résumer la manière dont elle a vécu cet échange : *« On me dit qu'il faut que je parte. »*

« Je n'ai plus envie de vivre comme ça »

Aujourd'hui, ses interrogations portent surtout sur la suite. Elle se demande d'abord quand et de quelle manière les dommages constatés dans son logement pourront être réparés durablement. Car derrière les fissures visibles se pose, selon elle, la question de l'ampleur réelle des travaux nécessaires. Mais une autre échéance l'inquiète déjà : le futur chantier de reconstruction prévu sur le site d'ici la fin de l'année comme nous l'a annoncé récemment la Semis. Après les désordres qu'elle attribue au chantier de démolition, la locataire s'interroge sur les conditions dans lesquelles pourront être retirés les éléments de confortement et réalisés les prochains travaux.

Comment les nouvelles constructions seront-elles réalisées ? Quelles précautions seront prises au moment des travaux et, notamment, pour élever les futurs bâtiments sans provoquer de nouveaux mouvements ou de nouvelles dégradations sur les habitations voisines ? Autant de questions auxquelles elle souhaite désormais obtenir des réponses et des garanties avant le démarrage de cette nouvelle phase du chantier.

Derrière les questions techniques, les expertises, les assurances et les responsabilités qui restent à déterminer, c'est son quotidien qui demeure profondément bousculé. Après plus de deux ans de démarches et d'inquiétudes, elle résume son épuisement en quelques mots : *« Je n'ai plus envie de vivre comme ça. »*

Amaury Legrand

ESSOUVERT

Appel à contribution
La commune nouvelle célébrera ses 10 ans **samedi 19 septembre**, salle de l'Alliance. À cette occasion, la municipalité souhaite mettre en valeur les talents locaux. Associations, artisans, artistes et créateurs sont invités à se manifester. Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de la mairie par courriel, au plus tard le 31 août.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Repas dansant
Organisé par le club Le Soleil des ans, le repas dansant mensuel se tiendra **mercredi 16 septembre** à 12h, salle du 3, allées d'Aussy, sur le thème des jeux de société. Tarif : 23 € pour les adhérents et 26 € pour les non-adhérents. Inscriptions au club les vendredis 4 et 8 septembre de 14h à 18h, au 05 46 24 00 14 ou par mail à soleildesans17@gmail.com, avant le 10 septembre. Les participants doivent apporter leurs couverts.

MAZERAY

Repas moules et entrecôtes
Organisé par le comité des fêtes **dimanche 6 septembre** à 12h, à la salle des fêtes, animé par le trio Jean-Pierre Roy. Menu : kir pétillant, melon, moules marinières - entrecôtes et frites, fromage, dessert, café, vin compris. Tarifs : 29 € ou 25 € adhérent. Paiement à l'inscription. Réservation au 05 46 59 18 93, 06 38 35 78 21 ou 06 30 71 00 31. Apportez vos couverts.

FONTENET

Allons Danser 17
L'association reprendra ses activités le **mercredi 9 septembre** dans la salle des fêtes. Les cours de danse en ligne auront lieu les mercredis à partir de 19h30. La danse country suivra à 20h30. La danse de salon aura lieu les jeudis à partir de 19h30. Plus d'informations au 07 44 56 61 96 ou à allons-danser@hotmail.fr

LES-ÉGLISES-D'ARGENTEUIL

ACCA
Vente des cartes de chasse **jeudi 10 septembre** à la cabane de chasse de 18h à 20h.

POURSAY-GARNAUD

Concours de chiens d'arrêt
Organisé par la CUSCA 17 et l'ACCA de Poursay-Garnaud **samedi 5 septembre** aux terrains communaux. Le 18e concours amateur-initiation sera suivi d'un repas avec cochon fermier à la broche. Inscription, même sans chien, au 06 73 08 94 98. Tarif : 22 € tout compris et couvert fourni.

PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE

Messes
- Samedi 5 septembre : 18h30 à Bignay.
- Dimanche 6 septembre : 11h à Saint-Jean-d'Angély.

Contact de la paroisse :
05 46 59 01 24 ou sur paroissejb17@gmail.com ou sur catholiques17.fr/saintjeandangely/

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

C'est le rendez-vous incontournable de la rentrée

Plus de 70 associations seront réunies, samedi 5 septembre de 9h à 13h place de l'hôtel de ville et salle Aliénor-d'Aquitaine. Pour les structures présentes, le forum des associations reste un rendez-vous important.

Les réseaux sociaux ont changé les habitudes. Quelques publications sur Facebook ou Instagram suffisent aujourd'hui à annoncer une activité, un cours ou une nouvelle inscription. Pourtant, à Saint-Jean-d'Angély, le forum des associations reste bien ancré dans le calendrier de rentrée. La journée constitue notamment une occasion de recruter de nouveaux licenciés. « *Saint-Jean-d'Angély est une ville où il y a pas mal de coureurs. On les rencontre, on échange avec eux pour essayer de les recruter* », explique Estelle Moutarde, vice-présidente de l'Athletic Club Angérien. Le club prépare pour l'occasion ses plaquettes présentant les horaires des entraînements et les tarifs des licences.

« *C'est aussi pratique pour les visiteurs. Les familles peuvent comparer les activités, les horaires et les tarifs entre plusieurs associations* », souligne Frédéric Chauvet, membre du bureau. De quoi commencer à organiser la rentrée et les emplois du temps des enfants.

La Mission locale de Saintonge sera elle aussi présente. Une participation qui répond à un autre objectif : faire connaître ses services et entretenir le contact avec les habitants. Depuis 2003, la Mission locale a accompagné de nombreuses générations de jeunes Angériens. Le forum constitue donc aussi un rendez-vous de proximité. « *Cela nous permet de voir des familles et des personnes qu'on a accompagnées et cela fait toujours plaisir* », confie Fabienne Ménard, responsable de secteur à Saint-Jean-d'Angély.

Cette année, la structure profitera du forum pour communiquer sur son déménagement. Depuis juillet, l'antenne angérienne a quitté la rue du Jeu-de-Billes pour s'installer avenue Pasteur. Pour préparer sa venue, l'équipe disposera notamment d'affiches, de flyers et d'un livre photo présentant les différentes actions menées. Elle pourra également renseigner le public sur les permanences organisées dans les anciens chefs-lieux de canton afin de rester au plus près des jeunes du territoire.

Au forum, la culture aura également sa place. Le Cirque du Gamin participe à l'événement depuis trois ans. La compagnie, qui propose des ateliers réguliers à Saint-Jean-d'Angély depuis quatre ans, profite de la journée pour préparer la rentrée. « *Depuis qu'on va au forum, cela nous permet de finir les inscriptions dans différents groupes* », explique Cécile Gerbier, artiste de la compagnie depuis 2003.



Environ de 70 associations angérienne seront au rendez-vous, avec échanges et démonstrations à la clé. *© Archives l'Angérien libre*

La compagnie propose des activités de cirque et de clown pour différentes tranches d'âge, de la petite enfance jusqu'aux adultes. Une activité chorale, mêlant jeu et travail corporel, a également été lancée il y a un an. Au total, ces ateliers représentent environ 80 adhérents. Certains groupes sont déjà complets ou presque. Le forum reste néanmoins utile pour répondre aux dernières questions et finaliser certaines inscriptions. « *Cela permet de se voir avec de futurs adhérents* », ajoute Cécile Gerbier.

La préparation est plutôt légère pour les ateliers. Deux personnes s'occupent du forum et les informations sont déjà prêtes. Le rendez-vous prend aussi des airs de pré-rentrée puisque les ateliers ne reprendront que mi-septembre. Des adhérents en profitent parfois pour demander que du matériel soit apporté afin de jongler quelques instants sur place.

Le Cirque du Gamin aura également un rôle de relais pour les activités proposées à La Gamelle, salle dont la compagnie assure la coordination dans le cadre d'une délégation de service municipal. Amusefolk, Lavers, orchestre de jazz intergénérationnel, ou encore la nouvelle association d'ukulélé pourront ainsi être présentés aux visiteurs. « *On ne prend pas les inscriptions pour ces associations, mais cela nous permet d'être une caisse de résonance* », précise Cécile Gerbier.

Chaque structure a ses raisons d'être présente mais cela permet surtout de mettre des visages derrière une association. Dans une époque où une grande partie de la communication passe par les écrans, les échanges directs restent précieux. Pour les associations comme pour les visiteurs, le rendez-vous demeure donc un temps fort de la rentrée.

Théo Chiramberro

ENLÈVEMENT DES MEUBLES ET OBJETS
ÉVACUATION DES DÉCHETS
NETTOYAGE DU LOGEMENT
INTERVENTION RAPIDE
TCD, LE SPÉCIALISTE DU DÉBARRAS
07 64 84 70 73 camusthibaud@gmail.com
DEVIS GRATUIT PERSONNALISÉ
TRAVAIL SÉRIEUX DISCRET JUSTE PRIX
TCD
SIREN : 106 071 210
TVA non applicable art. 293B du CGI

S.A.R.L. AMBULANCE ANGÉLY ASSISTANCE
AMBULANCE - VSL - TAXI
C. MARCHAND
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
05 46 32 57 51

VIDANGES SNATI
TARIFS COMPÉTITIFS TVA 10 %
ST-JEAN D'ANGÉLY 05 46 32 46 34
INTERVENTION RAPIDE Semaine complète
VIDANGE ET NETTOYAGE TOUTES FOSSES
• DÉBOUCHAGE EN HAUTE PRESSION DES CANALISATIONS
• NETTOYAGE DES CUVES À FIOUL (entreprise agréée)

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

La lutte est en marche à l'hôpital

Le sentiment d'inquiétude règne encore dans les couloirs de l'hôpital concernant le maintien du bloc opératoire. La CGT s'est réunie ce lundi 31 août dans la cour de l'établissement pour manifester son mécontentement.

À Saint-Jean-d'Angély, le nuage noir au-dessus du centre hospitalier peine toujours à se dissiper. Le bloc opératoire est encore au cœur de la tourmente. Si son planning est enfin bouclé (lire notre édition du 27 août), des zones d'ombre persistent néanmoins : toutes les interventions ne peuvent pas être réalisées sur place. Le panorama des spécialités se restreint, une situation qui inquiète les syndiqués de la CGT. Ils ont investi la cour d'honneur de l'hôpital, ce lundi 31 août, pour dénoncer la situation.

Plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes. Les gilets rouge et jaune de la CGT se mêlaient aux tenues de civils, aux blouses blanches et aux écharpes tricolores. Les maires de Vergné, Saint-Félix et de Coivert avaient fait le déplacement.

Une fragilisation du service public

Pour Dominique Seyfried, l'édile saint-félicienne, il était important d'être présente : « *Les administrés viennent à nous face à la pénurie médicale. Les maires sont en première ligne. Il faut maintenir l'offre de soins sur le territoire.* »



Vincent Tranquard était épaulé par Yvonne Gaborit, de l'Union départementale de la CGT et d'autres représentants de la branche locale. *© C.D.L.*

Les récentes déclarations de Jérôme Trapeaux, directeur du groupe hospitalier, n'ont pas suffi à calmer le secrétaire général de l'USD CGT 17. « *Il ne suffit pas de mettre de la lumière dans le bloc* », lance Vincent Tranquard. Selon le syndicat, seules les interventions de chirurgie publique sont assurées. La chirurgie viscérale, urologique et ophtalmologique sera reléguée à l'hôpital de Saintes.

Pour le docteur Thillou, cette décision relève d'une grande incompréhension : « *Je travaille ici depuis sept ans. On est stupéfait et écœuré, c'est l'hôpital que l'on a bâti.* » Spécialiste en urologie, il regrette les choix de la direction : « *Sans anesthésistes on ne pouvait pas opérer, je comprends mais on met tout au service d'acteurs privés.* » Le professionnel de santé devra exclusivement opérer ses patients à Saintes mais, par faute de lits et de personnel, il sera malheureusement « *obligé de trier* » ses interventions.

Pour contrer cette détérioration des services, la CGT invite les habitants à continuer de se mobiliser. « *Ce n'est pas la fin d'une protestation mais le premier pas* », clame Vincent Tranquard à la fin de la manifestation. Christine Langellier, secrétaire de l'Union locale de la CGT, invite pour sa part les habitants à rejoindre un futur collectif de défense de l'hôpital. Une pétition était également à disposition dans ce sens.

Charlotte Di Lelio

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

St-Jean commémore sa libération !



Les combattants du corps franc, le 5 septembre 1944. © Archives

La commune de Saint-Jean-d'Angély commémorera, vendredi 4 septembre, le 82e anniversaire de sa Libération. Le 4 septembre 1944, alors que l'occupant allemand se replie vers Surgères puis La Rochelle, la ville est libérée par les résistants locaux et le maquis Bir Hacheim. Un défilé parcourt alors les rues avant un rassemblement devant l'Hôtel de Ville, où le capitaine « Marc » proclame la libération de la cité et le retour à la liberté.
À cette occasion, douze reproductions de photographies prises les 4 et 5 septembre 1944 par Jean Moreau, artisan photographe installé rue des Bancs, seront présentées dans le hall de l'Hôtel de Ville. Réalisés en 1994 pour le 50e anniversaire de la Libération, ces panneaux de 73 cm sur 120 cm témoignent de l'atmosphère et de l'émotion de ces journées historiques. La cérémonie de commémoration aura lieu vendredi 4 septembre à 11 h 30 au monument aux Morts. L'exposition sera ensuite visible du 7 au 20 septembre, aux horaires d'ouverture de la mairie, ainsi que les après-midi des 19 et 20 septembre à l'occasion des Journées du patrimoine.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

L'été chaud du refuge de Fontorbe

La vingtaine de chiens accueillis au refuge de Fontorbe a souffert des différents épisodes caniculaires. La salariée à temps partiel et les bénévoles ont dû s'adapter.

« *Chaud ! Dans tous les sens* », répond Pascal Cadet. Le président de l'Asaam (association de sauvegarde des animaux abandonnés et maltraités) revient sur l'été le plus chaud jamais enregistré en France. À Fontorbe, il a installé un long tuyau d'eau sous la toiture de tôle afin de laisser couler de l'eau sur les différentes boxes. « *On a mis ce système de rideau d'eau fraîche pour que les chiens ne manquent pas d'eau, tout a été humidifié grâce aussi à des chiffons sur leurs portes et des piscines* », explique-t-il. Des bâches ont également été installées au-dessus de toutes les toitures métalliques.



Le refuge de Fontorbe recense une vingtaine d'adoptions en l'espace de trois mois. © T.C.

Protocole canicule

Les étés caniculaires se poursuivent mais ne se ressemblent pas. Le refuge de Fontorbe compose avec un protocole canicule. « *C'est un protocole qu'on a expérimenté l'été dernier et que l'on a bien amélioré* », souligne Nathalie Wilmes, responsable du refuge. Elle précise : « *Nous arrosons souvent les chiens car ils ont très chaud. Parfois ils peuvent être énervés à cause de la chaleur puis très apaisés car exténués* ». Le travail commence plus tôt. Dès 7 h 30, un premier tour d'horizon des boxes permet d'évaluer l'état de santé des chiens. C'est grâce à ce contrôle matinal que deux chiens ont pu être sauvés de la déshydratation. « *Quand les bénévoles ont un doute sur l'état de santé d'un chien, elles m'envoient une photo. Là, je suis directement venue chercher le chiot et une femelle pour les emmener à la clinique* », témoigne Nathalie Wilmes. « *On a failli perdre les deux !* » Une vingtaine de chiens a pu trouver une nouvelle famille sur une période de trois mois, d'après le refuge de Fontorbe. « *Ça a été une période un peu plus calme en termes d'adoption* », observe Pascal Cadet. « *Cela se tient avec le fait de rester au frais durant la canicule, ce n'est pas un temps à adopter un chien* ». Concernant les abandons, le refuge n'a pas tenu les comptes mais confirme recevoir au moins un appel par jour à ce sujet. Les deux principales raisons d'un abandon sont la séparation d'un couple et la mauvaise gestion. Pour un abandon, le refuge facture 100 euros. « *Et encore, on n'est pas cher* », souligne le président de l'Asaam. « *Il faut payer les frais de vétérinaire, et on doit souvent ajouter de l'argent* ». Plutôt que d'abandonner leur chien, des familles choisissent de le mettre en pension au refuge. Une solution peu coûteuse : 14 euros par jour. De quoi éviter d'abandonner un animal pour partir en vacances sans souci.

Une équipe soudée

Adopter un animal n'est pas un geste anodin. Il faut un temps de réflexion suffisamment long pour savoir quoi mettre en place pour veiller au bien-être de l'animal. Arrivée peu après la période du Covid, Nathalie Wilmes a gravi les échelons pour devenir responsable du refuge de Fontorbe. C'est elle qui gère au quotidien la vingtaine de chiens présents dans les boxes. « *Avec Nathalie, tout est carré* », assure Pascal Cadet. « *Tout est noté, classé dans un cahier avec le nom de tous les chiens, la quantité de nourriture qu'ils mangent… Une personne qui ne connaît pas les chiens sait exactement ce qu'elle doit faire grâce à tout ce que répertorie Nathalie* ».

Théo Chiramberro

- **Contact au 05 46 32 69 57. Refuge ouvert tous les jours de 14h à 17 h 30.**

URGENCES

- **Samu :** 15
- **Gendarmerie :** 17
- **Sapeurs-pompiers :** 18
- **Pharmacie de garde :** 3237 (0,35€ TTC/minute). Votre officine affiche aussi les coordonnées de la pharmacie de garde la plus proche.
- **Médecin de garde :** dentiste composez le 15
- **Victimes ou témoins de violences faites aux femmes :** téléphonez au 3919 ou par SMS au 114. Site internet : arretonslesviolences.gouv.fr. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.
- **Enfance en danger :** le numéro d'appel national est le 119.Ouvert 24h/24, 7/7, gratuit.
- **Eau :** SAUR au 05 81 91 35 03 (le numéro d'urgence est accessible 7j/7 et 24h/24)

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Eurofins Biologie Médicale s'implante zone de la Sacristinerie

L'offre de biologie médicale va s'étoffer à Saint-Jean-d'Angély. À partir du 15 septembre, le groupe Eurofins ouvrira un nouveau laboratoire, zone de la Sacristinerie, accessible six jours sur sept.

Un nouveau laboratoire de biologie médicale va ouvrir ses portes à Saint-Jean-d'Angély. À partir du mardi 15 septembre, Eurofins Biologie Médicale accueillera les patients au 3, rue de Charente-Maritime, sur la zone de la Sacristinerie.

Cette nouvelle implantation à Saint-Jean-d'Angély rejoint le réseau Eurofins Biologie Médicale, et plus particulièrement Eurofins BioMed Poitou-Charentes Limousin, qui compte moins d'une dizaine de sites. Le réseau s'appuie notamment sur un plateau technique polyvalent situé à Chasseneuil-du-Poitou, près de Poitiers. Cette organisation doit permettre de proposer localement des examens de biologie médicale tout en donnant accès à des techniques d'analyse plus spécialisées.



Le catalogue des examens proposés est disponible sur le site internet du laboratoire. © A.L.

Le réseau met en avant la complémentarité entre ses laboratoires de proximité, ses plateaux techniques et ses plateformes de biologie spécialisée. L'objectif est notamment d'assurer une continuité de l'offre de soins et de répondre aux besoins en matière de diagnostic, de suivi ou d'ajustement des traitements.

À compter du 15 septembre, le laboratoire angérien sera ouvert du lundi au vendredi, de 7 h à 15 h, ainsi que le samedi, de 7 h à 12 h. Il sera fermé le dimanche. Les patients pourront également prendre rendez-vous et consulter le catalogue des examens proposés sur le site internet d'Eurofins Biologie Médicale. Les personnes ayant des besoins particuliers en matière d'accessibilité sont invitées à contacter l'établissement avant leur venue afin de préparer leur accueil.

Avec cette ouverture, Eurofins Biologie Médicale renforce sa présence en Charente-Maritime, où le réseau dispose notamment d'un laboratoire à Saintes.

Le laboratoire angérien appartient plus largement au réseau de sociétés filiales d'Eurofins Scientific SE. Celui-ci intervient dans de nombreux domaines d'analyse, notamment l'alimentaire, l'environnement, la pharmacie et les cosmétiques, mais aussi la biologie moléculaire appliquée au diagnostic clinique. À l'échelle internationale, Eurofins indique compter plus de 65 000 collaborateurs, avec plus de 950 laboratoires répartis au sein de plus de 1 000 entreprises dans 57 pays. Son portefeuille comprend plus de 200 000 méthodes d'analyse.

Amaury Legrand

- **Contact au 05 47 50 25 90. SIte internet : biomed.eurofins.com**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Dernier lever de rideau pour les Sites en scène avec l'A4



La D'âme de Compagnie joue avec un diapason. C'est l'instrument qui donne le « La » de référence. © Bastien Clochard

Clap de fin pour les Sites en scène. Après une saison estivale riche et variée, rythmée par des concerts, spectacles et autres rendez-vous culturels organisés aux quatre coins de la Charente-Maritime et labellisés par le Département, le dernier événement se tiendra dans un lieu angérien chargé d'histoire : l'Abbaye royale. L'A4 sera aux commandes de cette soirée prévue samedi 12 septembre, entre cirque, théâtre, musique et danse traditionnelle. La soirée débutera à 17 h 30, dans la cour d'honneur, avec une sortie de résidence de la Cie Trio d'Ô. Les trois circassiens présenteront le fruit de leur travail autour de l'eau, sous le titre *Fuites*. *« Nous ne savons pas encore ce qu'ils présenteront,* explique Céline Bohère, présidente de l'A4. *Le spectacle, qui ne sera pas créé en bonne et due forme, sera le résultat de leur travail lors de la résidence. »*
Une chose est toutefois acquise : cette représentation interactive durera 50 minutes. « *Le public sera embarqué avec la danse.* »
À 18 h 30, les membres de l'association profiteront de la soirée pour dévoiler la programmation de la saison culturelle 2026-2027. *« C'est un temps très apprécié de nos abonnés et des plus fidèles. »* Les spectateurs seront ensuite invités à rejoindre la cour du cloître pour assister, à 19 h 30, à une pièce de théâtre musical. *Comment ça se danse ?*, présentée par La D'âme de Compagnie, réunira cinq artistes autour du besoin de danser et de la découverte du bal trad ou folk, au son du diapason et d'autres instruments traditionnels. Cette initiation se prolongera naturellement sur la piste avec un bal traditionnel animé par l'Amuse Folk. L'objectif : créer *« une soirée ludique et locale »* et achever en musique et en mouvement la saison des Sites en scène en Charente-Maritime.

- **Participation libre. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site spectaclevivanta4.fr**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Passage de relais à Dans'Art



Céline Brossaud (à droite) et Chloé Paulais. © S.B.

À 22 ans, Chloé Paulais succède à Céline Brossaud à la tête de Dans'Art avenue du port et propose une semaine de cours d'essai pour découvrir ses disciplines danse et fitness.

C'est Chloé Paulais qui reprend les activités de danse et de remise en forme menées depuis 2010 par Céline Brossaud à Dans'Art, 67 avenue du Port. Cette dernière est partie en Haute-Savoie pour des raisons familiales. Les deux femmes se sont rencontrées à Archiac lors de sessions de danse. *« J'avais le souvenir de Céline*, explique Chloé, *je lui ai envoyé une lettre de candidature par hasard en avril, ne sachant pas qu'elle devait partir. » « Je suis ravie qu'elle reprenne, indique Céline, nous avons les mêmes valeurs de partage, de bienveillance […] Je souhaite que les gens lui fassent confiance et l'accompagnent. Sa jeunesse apportera une nouvelle dynamique. »*

La jeune gérante de 22 ans, née à Arthenac, a commencé la danse à l'âge de cinq ans au sein de l'association ESCCA Danse, avec Anne Damienne. Après le bac, elle a suivi pendant deux ans une formation en jazz contemporain à Chorelia Arts Studio, à Paris, puis a rejoint un studio de danse à Nantes, où elle a été reçue à l'EAT (examen d'aptitude technique). Cet examen national permet d'accéder à la formation au diplôme d'État de professeur de danse, qu'elle a suivie au Pont supérieur, pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne-Pays de la Loire.

Pas de rupture pour les habitués de Dans'Art : les activités restent les mêmes, tout comme les horaires. Chloé maintient également le gala de fin d'année. Côté danse, elle propose des cours d'éveil (à partir de 4 ans), d'initiation, de jazz, de jazz lyrique et de classique (débutants, intermédiaires, avancés et adultes). Pilates et renforcement musculaire complètent l'offre. *« La première semaine sera une semaine de cours d'essai. Une belle occasion de venir découvrir les cours, tester une ou plusieurs disciplines et rencontrer la professeure avant de rendre votre dossier d'inscription. Une nouvelle année commence, pleine de surprises, de nouveaux projets, de danse et de rencontres »*, promet la chorégraphe (Facebook : chloe.paulais).

Serge Bouteille (Correspondant)

- **Dans'Art sera présent au forum des associations le samedi 5 septembre. Reprise des cours le lundi 7 septembre. Renseignements : 07 83 24 45 94 - ecole.dansart17@gmail.com**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Le Lentathlon poursuit sa marche…

Après une première présentation, le Lentathlon était de nouveau à l'honneur jeudi 27 août au bar Ze Fun. Une deuxième démonstration qui a permis au public de découvrir cette discipline pour le moins atypique, où il faut savoir… ne pas aller trop vite.

Le Lentathlon est décidément en marche. Mais à son rythme ! Jeudi 27 août, l'association SEFCO organisait une deuxième démonstration de cette nouvelle discipline au bar Ze Fun, animée par David Geneau, Angérien et démonstrateur officiel du Lentathlon. Plutôt habitué à courir vite, David Geneau est un passionné de course à pied. Marathon, trail, compétitions d'endurance… il a notamment participé à la Course du Viaduc de Millau, au marathon de La Rochelle ou encore aux 24 Heures de Montroy.

« *J'ai commencé à courir pendant le Covid. Je n'étais pas vraiment un sportif avant* », explique-t-il. Une envie née notamment à l'approche de la cinquantaine et au contact de traileurs rencontrés au fil du temps. « *Ils m'ont donné envie de courir et de me dépasser. Depuis, je me sens mieux. Le sport libère l'esprit.* » Alors, passer de la recherche de vitesse à la célébration de la lenteur pourrait sembler paradoxal. David, lui, y voit surtout une expérience amusante mais construite avec sérieux. « *Richard (Etiévant, N.D.L.R.) m'a parlé de son projet de discipline reposant sur la lenteur. J'ai trouvé ça amusant, mais en même temps sérieux. Sérieux car construit avec des règles et des valeurs propres.* »

Courir… le plus lentement possible

Ici, il ne s'agit donc pas de franchir la ligne d'arrivée le premier. Les concurrents doivent reproduire les gestes du coureur au ralenti. Le vainqueur est celui qui aura parcouru la plus faible distance à l'issue du temps réglementaire, sans enfreindre le règlement. Et les règles évoluent encore. « *Nous avons fait évoluer le règlement avec l'introduction d'une note artistique, portant sur l'élégance et la fluidité du geste, la décomposition et le style du mouvement, ainsi que la qualité technique et la maîtrise corporelle* », précise Richard Etiévant, initiateur de cette nouvelle discipline.



Plusieurs personnes se sont initiées au lentathlon sous l'œil attentif des juges arbitres. © P.M.

La démonstration a surtout permis aux curieux de découvrir les principes du Lentathlon et de s'essayer à quelques-unes de ses premières épreuves, dans une ambiance où bonne humeur, humour et autodérision occupaient une place aussi importante que la performance. Marie-Claude et Nathalie étaient venues initialement en simples spectatrices, pensant ne pas être forcément capables de pratiquer ce sport. Elles se sont finalement révélées être de très bonnes compétitrices. Le Lentathlon se veut accessible à tous, quels que soient l'âge ou la condition physique.

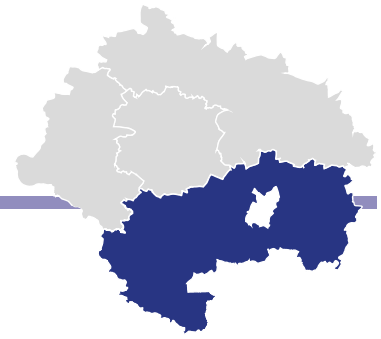
« *L'initiative est originale*, confie Nathalie. *J'aime l'esprit ludique, à contre-courant du quotidien où il faut toujours courir.* » Une philosophie qui correspond plutôt bien à cette pratiquante de yoga et de marche nordique. Marie-Claude, qui l'accompagnait, apprécie elle aussi le concept : « *C'est très ludique. C'est un pied de nez au rythme de la vie actuelle.* » Philippe, retraité et client du bar Ze Fun, est venu par curiosité. « *J'en ai entendu parler ici. C'est une idée un peu folle, atypique, totalement à contre-pied du monde actuel.* » Même constat pour Béatrice, retraitée, venue elle aussi découvrir cette discipline : « *C'est quelque chose qu'on n'a pas l'habitude de voir. L'ambiance est conviviale et amusante.* »

À l'issue de cette deuxième démonstration, le constat était unanime : le Lentathlon séduit par son originalité, mais aussi par l'état d'esprit qui l'accompagne. Une façon de faire du sport autrement, sans chronomètre à battre ni record de vitesse à établir. Cette démonstration avait également valeur de répétition générale avant la première compétition officielle de Lentathlon, programmée dimanche 13 septembre au plan d'eau.

Philippe Morchain (Correspondant)

CORRESPONDANT
Kevin BAUDY - 06 17 91 63 05
Pierrette LACLIE - 05 46 95 95 51

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



CANTON DE MATHA

Les associations sportives se renouvellent en conservant leur ADN

Chaque saison, les associations sportives essaient de se renouveler, de créer de nouveaux rendez-vous pour attirer toujours davantage de monde. Le forum des associations aura lieu samedi 12 septembre, de 14h à 18h aux gymnases.

Les clubs et associations du secteur sont déjà sur le pont ! À Matha, le traditionnel forum des associations donnera un large aperçu des activités proposées cette saison, samedi 12 septembre, de 14h à 18h, aux gymnases. L'occasion de rencontrer les bénévoles, de découvrir de nouvelles disciplines et, pour les indécis, de trouver l'activité qui rythmera l'année. En attendant ce rendez-vous, plusieurs associations ont déjà repris le chemin des salles, des terrains et des dojos, avec parfois quelques nouveautés au programme.

Débutons notre tour d'horizon du canton avec l'association Tous au Sport qui enrichit son programme pour la saison 2026-2027. La gym santé senior se déroulera chaque lundi, de 15h à 16h, aux Printanières. Un lieu qui peut surprendre, mais l'association souhaite créer une nouvelle dynamique entre les résidents et les adhérents extérieurs.



La gym santé senior permet de préserver mobilité, équilibre et autonomie au quotidien. © Illustration - Magnific

La danse urbaine débarque à Matha

Réalisés assis, debout ou avec un appui, les exercices aideront à préserver mobilité, équilibre et autonomie au quotidien. Le mardi, de 15h à 16h à la salle des fêtes de Matha, la gym douce bien-être suivra le même principe, avec des mouvements accessibles et adaptables, au sol, assis ou debout, axés sur la souplesse, la respiration et le relâchement des tensions.

Le samedi, place à la danse urbaine dans la grande salle du complexe associatif de Matha. Trois groupes seront proposés : les plus de 12 ans et les adultes de 14 h 30 à 15 h 30, les 7-11 ans de 15 h 30 à 16 h 30, puis les 3-6 ans de 16 h 30 à 17 h 30.

À Haimps, la marche santé nature donnera une autre dimension à l'activité physique. Chaque mercredi, de 14 h 30 à 15 h 30, les participants marcheront à la découverte des paysages et de la biodiversité du territoire. Observation des milieux traversés, découverte de la faune et de la flore locales et respect des chemins seront au cœur de l'activité. Avec une première activité proposée à 80 euros pour l'année, Tous au Sport reste une association particulièrement attractive.

Toujours à Matha, à l'occasion du lancement de la nouvelle saison, le Tennis club a organisé deux journées portes ouvertes au parc des Charmilles, le samedi 29 août et le mercredi 2 septembre. Ces rendez-vous ont rencontré un véritable succès. Des ateliers permettaient de s'essayer gratuitement au tennis, mais aussi au pickleball, une discipline encore méconnue en France mais en plein développement (lire notre édition du jeudi 27 août). Les membres du club étaient présents pour présenter les pratiques et renseigner les visiteurs sur le fonctionnement de l'association.

Du côté de Beauvais-sur-Matha, le dojo n'a pas attendu la fin des vacances pour retrouver son animation. En juillet et août, les pratiquants de 7 ans et plus ont alterné travail technique et apprentissage des katas. Un stage, organisé les 22 et 23 août, a ensuite permis aux plus jeunes de reprendre leurs marques avant la rentrée. Les cours de judo seront répartis sur trois soirées afin que chaque enfant évolue dans un groupe adapté à son âge. Le mardi, les séances se succéderont de 18 h 30 à 20 h 30 pour les judokas à partir de 8 ans. Le mercredi, les 6-7 ans seront accueillis de 18h à 19h. Le vendredi, les 4-5 ans débuteront à 18 h 15, avant les groupes plus âgés jusqu'à 21 h 30.

Apprendre à utiliser son corps et à se défendre

Cette organisation permettra aux plus petits de découvrir progressivement la discipline et aux plus grands d'approfondir leurs techniques avec davantage d'intensité. Le club souhaite également attirer adolescents et adultes avec une séance mêlant taïso et self-défense, chaque mercredi de 19h à 20 h 30, à partir de 14 ans. Encore peu connu du grand public, le taïso est une méthode de préparation physique issue de l'entraînement des judokas. Il travaille mobilité, coordination, équilibre, renforcement musculaire et endurance, avec un effort adaptable aux capacités de chacun.

Kévin Baudy (Correspondant)

- **Tous au Sport : 06 17 91 63 05 - tousausport17160@gmail.com - Facebook Tous au Sport / Tennis Club Matha : tennisclubmatha17@outlook.fr / Judo Club : Président au 06 32 25 30 07, Enseignant au 06 25 25 07 48, ou à jcbeauvaisien@gmail.com**

MATHA

La Sève Feu de Joie, une histoire qui sort de cave

L'histoire de la Sève Feu de Joie est loin d'être bouchonnée, bien qu'elle soit ancienne. Cette liqueur mathalienne est née au XIXe siècle. Alors sans tourner autour du goulot, ou plutôt du pot, voici son récit.

En Charente-Maritime, on boit traditionnellement du pineau ou du cognac à l'apéritif. Mais saviez-vous que l'on déguste également de la Sève Feu de Joie ? Cette liqueur, peu connue des jeunes générations, est née à Matha dans une distillerie locale. Retour sur l'histoire de ce spiritueux.

Léopold Brugerolle, fondateur de la Cognac distillerie à Matha, élabore cet élixir ambré en 1847. Passionné de cognac et féru d'eau-de-vie, il réunit ces deux alcools en un pour créer un mélange subtil aromatisé à l'amande. Avoisinant les 32 degrés, la Sève Feu de Joie se caractérise par ses notes fruitée et florale, allant de la cerise, à la prune jusqu'à la vanille. Certains la comparent à la liqueur italienne Amaretto.

Une histoire de famille tournée vers l'avenir

Dans la région, les maisons de cognac font partie intégrante de la culture. Elles se transmettent bien souvent de génération en génération. Les recettes secrètes se gardent et se conservent malgré le temps qui passe. Celle de la Sève Feu de Joie, et plus largement de sa distillerie, débute donc avec Léopold Brugerolle. Son fils, André, en hérite avant de laisser la main à François, le petit-fils du créateur de la maison. L'entreprise est rachetée en 1987 par la Compagnie de Guyenne mais garde toujours ses racines. Des descendants de la famille sont toujours actifs au sein de la direction du groupe.

La Sève Feu de Joie est toujours commercialisée. On la retrouve en grande surface et dans plusieurs grands restaurants. La liqueur se consomme encore à l'apéritif mais également à la fin du repas pour sublimer un dessert. Si cette bouteille est passée d'une génération à l'autre, elle n'a pas pour autant perdu son identité : la recette et l'esthétique sont toujours identiques et n'ont pas évolué. Comme quoi, un classique reste intemporel.

Charlotte Di Lelio



La bouteille n'a pas évolué depuis sa création en 1847. © Gilles Pudlowski

NANTILLÉ

Le Jardin de Gabriel célèbre les 100 ans du mariage de ses créateurs



Le jardin de Gabriel et sa maison. © C.S.

Cent ans jour pour jour après leur mariage, Gabriel Albert et Anita Drahonnet seront au cœur d'un après-midi particulier organisé au Jardin de Gabriel, à Nantillé. Dimanche 13 septembre, l'association des Amis du Jardin de Gabriel propose un événement gratuit, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine et Vals de Saintonge Communauté.
« Ce rendez-vous débutera à 15h et vise à fêter les cent ans exacts du mariage de Gabriel Albert, créateur de ce site exceptionnel, avec sa femme Anita Drahonnet », explique Nathalie Sellin, présidente de l'association. Pour marquer cet anniversaire, les organisateurs ont choisi de placer l'amour au centre de la visite du jardin qui ouvrira les festivités à 15h. Une manière de découvrir ou redécouvrir le site à travers l'histoire de celui qui l'a façonné et de son épouse, l'histoire du couple étant le fil conducteur de cette journée anniversaire.
À 16h, le public pourra profiter d'un moment musical à l'accordéon. Puis, à 16h30, la Compagnie des 3C présentera le spectacle *Gabriel et Anita*, consacré au couple. L'après-midi se terminera autour d'un pot de l'amitié, proposé aux participants. Le Jardin de Gabriel est aujourd'hui reconnu comme un exemple majeur de l'art autodidacte en Nouvelle-Aquitaine. À travers cette journée, l'association entend ainsi poursuivre la mise en valeur de ce site singulier et de l'histoire de son créateur. Le jardin reste ouvert au public jusqu'au 30 octobre, du dimanche au jeudi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

● **Plus d'informations sur la visite : valsdesaintonge.fr**

VILLARS-LES-BOIS

La Maison Bégaud invite le public à devenir vendangeur d'un jour



À l'issue de cette journée, chaque participant repartira avec une bouteille de jus de raisin et une bouteille de pineau charentais. © Arts Terre

La Maison Bégaud ouvre ses portes dimanche 6 septembre, de 9h à 17h, à l'occasion de l'opération Vendangeur d'un jour. Une journée pour découvrir le travail de la vigne, participer aux vendanges et partager un repas dans une ambiance paysanne et conviviale.

Le temps d'une journée, les visiteurs pourront passer de l'autre côté du décor et découvrir le vignoble au moment des vendanges. Dimanche 6 septembre, de 9h à 17h, la Maison Bégaud accueillera le public dans le cadre de l'opération Vendangeur d'un jour. Le vignoble de Jean-Claude et Monique, conduit en viti-foresterie, ainsi que le chai de Chantal et Mathilde ouvriront leurs portes pour l'occasion. Ils sont partenaires de l'association Arts-Terre pour organiser cette journée.

Vendangeur d'un jour, marque déposée par les Vignerons Indépendants de France, s'inscrit dans le développement de l'œnotourisme dans les territoires français. Le concept propose au public une immersion dans le quotidien des viticulteurs. Les participants pourront notamment prendre part à un atelier de vendange à la main. Sécateurs et seaux seront fournis sur place. Après la récolte viendra le temps de découvrir le travail au chai et de voir le jus de raisin s'écouler du pressoir. Une manière concrète de mieux comprendre les différentes étapes qui entourent les vendanges et la transformation du raisin.

Mais la journée se veut aussi placée sous le signe de la rencontre. L'objectif est de permettre au public d'échanger avec le monde paysan autour du travail de la vigne, mais également de partager un repas composé de plats paysans préparés et servis par les viticulteurs et viticultrices du domaine. L'ambiance des repas de vendanges sera également au rendez-vous avec des histoires, de la musique et des chansons. Arts-Terre a invité pour l'occasion les Lavandières du Marais. Claudette Genauzeau, de Taugon, et Jacqueline Fortin, de Saint-Jean-de-Liversay, forment un duo qui manie avec humour la langue régionale deux-sévrienne et vendéenne. Elles interpréteront leur sketch *Les Lavandières* ainsi que plusieurs chansons inspirées du monde de la campagne.

P. L. (Correspondante)

● **19 Rue des grelots · La Métairie de la Barre. Tarifs : 16 €, 8 € 7-14 ans, 0,50 € enfant 6 ans et moins. Réservation nécessaire sur HelloAsso.**





MATHA

École de musique
Il est possible de s'inscrire samedi 5 septembre de 10h à 12h. 4, place du Château-d'Eau. 06 87 21 57 79

Le Forum
- Jeudi 3 septembre : *De la Comédie-Française* à 20h45.
- Vendredi 4 septembre et **lundi 7 septembre** : *Les Matins merveilleux* à 20h45.
- Samedi 5 septembre : *Spider-Man, Brand New Day* à 20h45.
- Dimanche 6 septembre : *Spider-Man, Brand New Day* à 15h.

HAIMPS

Frelons asiatiques
La mairie alerte sur la présence de frelons asiatiques dans une chambre télécom, rue du Moulin, en face de l'entrée du Parvet.

GIBOURNE

Mairie
Fermée du lundi 7 au vendredi 25 septembre. Renseignement au 05 46 26 33 38.

SAINT-HILAIRE-DE-V.

ADMS
L'école de musique ouvre ses inscriptions jusqu'au vendredi 4 septembre, au 16, rue du Champ-de-Foire. Des cours de formation musicale et de nombreux instruments sont proposés, ainsi que des orchestres à cordes et d'harmonie, un atelier rock, un ensemble de musiques traditionnelles et une chorale adultes (contact du chef de chœur Manuel Audigé au 06 31 82 06 64). Renseignements auprès du nouveau directeur, Julien Labarthe, au 06 77 93 04 09 ou à contact@adms17.fr.

Société des fêtes
L'association, jumelée avec celle du Comité danse et loisirs, tiendra sa réunion générale annuelle **jeudi 10 septembre**. Elle aura lieu à 20h30 dans la salle de la mairie. À l'ordre du jour : bilan moral et financier, renouvellement du tiers sortant et du bureau, description des activités à venir pour 2026-2027 et temps d'échanges.

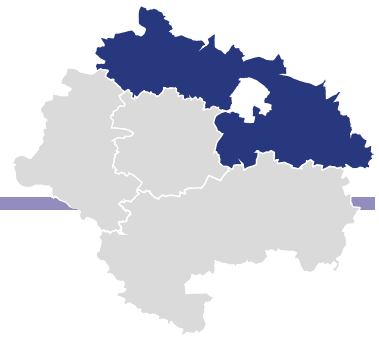
Forum des associations
Organisé **samedi 12 septembre**, de 10h à 17h, au parc municipal. Des associations sportives, de loisirs, de la vie locale et de la culture seront présentes. Entrée libre et ouverte à tous.

PAROISSES

Saint-Hilaire/Brizambourg/Burie
- **Samedi 5 septembre** : messe à Authon à 18h30.
- **Dimanche 6 septembre** : messe de rentrée des paroisses à Burie à 10h30. Un verre de l'amitié sera offert et suivi de grillades et d'une tombola.
- Messes en semaine le jeudi à 9h à Burie et le vendredi à 18h à Saint-Hilaire-de-V.
Permanences les mardis de 15h à 16h, les mercredis de 11h à 12h et les jeudis de 10h à 12h. Les créneaux du vendredi sont pour l'instant suspendus. Inscriptions pour le catéchisme sur ces horaires.
Contacts des paroisses :
Pour Saint-Hilaire-de-Villefranche : 05 46 95 33 80 ou 06 11 96 23 72 ou par courriel sur pshdvsainthilaire@gmail.com (presbytère, entrée rue des Ormeaux)
Pour Burie : 09 51 70 50 29 ou par courriel sur pbstv@gmail.com

CORRESPONDANTS
Sabine BÉSIAT - 06 07 16 26 21
Philippe TUMO - 06 20 01 70 06

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



AULNAY-DE-SAINTONGE

Service Échelle France ouvre les portes de ses ateliers



Livraison du premier camion reconditionné, en octobre 2024.
© Archives l'Angérien libre

Service Échelle France organise une journée portes ouvertes samedi 5 septembre, dans ses locaux du 37 rue du Stade, à Aulnay-de-Saintonge. Le public pourra découvrir l'entreprise et ses activités de 14h à 18h, avec une entrée gratuite. La matinée, de 10h à 14h, sera quant à elle accessible sur invitation. Des démonstrations de matériel, des échanges avec l'équipe ainsi que différentes animations pour les enfants et les adultes sont annoncés tout au long de la journée.

Installée à Aulnay-de-Saintonge, Service Échelle France est spécialisée dans le reconditionnement à neuf, la réparation et la maintenance de véhicules d'incendie et de secours, notamment les camions équipés d'échelles pivotantes. L'entreprise intervient également dans les domaines mécanique, hydraulique et électrique, ainsi que pour les contrôles et l'assistance technique. Filiale du groupe allemand Beitel und Stier GmbH, elle dispose de 3 000 m² de locaux, dont 2 600 m² d'ateliers.

Cette journée permettra ainsi au grand public de découvrir un savoir-faire assez méconnu : celui qui consiste à prolonger la durée de vie des véhicules de secours grâce à leur remise à niveau et leur reconditionnement. L'entreprise travaille pour des SDIS venus de différentes régions de France et développe son activité depuis son implantation à Aulnay.

SARL AUTO CONTRÔLE AUMÉRIA
CONTRÔLE TECHNIQUE VÉHICULES LÉGERS
20 rue des Alouettes
17470 **AULNAY-DE-SAINTONGE**
05 46 24 00 00
autosecurite.aulnay@autosecurite.com
HORAIRES D'OUVERTURE
Le Lundi : 13h45-17h45
Du Mardi au vendredi : 8h15-12h15/13h45-17h45
Un samedi par mois de 9h à 16h (nous consulter).
Prenez rendez-vous
AUTOSÉCURITÉ CONTROLE TECHNIQUE
objectifcode

IMAVELEC
Sylvain BROSSARD
07 77 31 98 28
INSTALLATION - DÉPANNAGE
ALARMES - ANTENNES
VIDÉOPROTECTION - PARABOLES - TÉLÉVISION
INTERPHONES / VISIOPHONES
RÉSEAUX WIFI / ETHERNET
Partenaire de Securitas
imavelec.fr | imavelec@gmail.com | Imavelec

COURANT

Face aux dégâts des ragondins, agriculteurs et chasseurs s'organisent

Face aux dégâts causés par les ragondins sur les berges de la Trézence et dans les cultures, agriculteurs, chasseurs et institutions se mobilisent pour mettre en place une régulation durable.



Un couple de ragondins engendre en moyenne 90 descendants tous les deux ans.
© Pixnio

Aux conditions climatiques extrêmes s'ajoutent les dégâts occasionnés par les rongeurs sur les berges de la Trézence. Le maire de Courant, Yves-François Scaringella, a réuni agriculteurs, chasseurs et institutions afin d'agir et de réconcilier les différents acteurs. *« Un sujet abandonné depuis des années »,* décrit l'édile, qui provoque l'exaspération des propriétaires et agriculteurs des berges de la rivière et de ses affluents. C'est pourquoi Yves-François Scaringella, en partenariat avec les institutions, Vals de Saintonge Communauté et la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon), a réuni agriculteurs et propriétaires afin d'élaborer un plan d'action.

Inscrire l'action dans la durée

« Il ne s'agit pas de faire une opération coup de poing mais d'inscrire l'action dans la durée », résume David Meneau, directeur de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement à la CDC. *« Il faut agir tout le long de la Trézence et pas seulement sur la commune, sinon ça ne sert à rien »,* insiste un agriculteur. Le sujet, exacerbé par les effets déjà dévastateurs de la sécheresse sur les rendements agricoles, est sensible. Qui plus est, la sécheresse favorise le déplacement et la concentration des colonies de rongeurs, dont la fertilité est déjà importante. Un couple de ragondins engendre en moyenne 90 descendants tous les deux ans. À cela s'ajoute la nécessité de prévenir le risque de leptospirose.

La solution d'une régulation par une entreprise privée étant trop onéreuse, les débats se sont orientés vers plusieurs actions complémentaires. *« Il ne s'agit pas d'éradiquer l'espèce mais de réguler »,* rappelle David Meneau. En s'appuyant sur l'arrêté préfectoral qui réglemente le piégeage et le tir au fusil des ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts), Laurent Lay, directeur du Fredon, décline les premières mesures. L'institution met à la disposition de la commune un technicien chargé de former de nouveaux piégeurs et d'accompagner le lancement de l'opération. Il s'agit notamment de respecter la réglementation afin d'éviter le piégeage accidentel d'espèces domestiques.

L'intercommunalité confirme de son côté son rôle de financeur du dispositif, avec un budget annuel de 38 000 euros consacré notamment à la rétribution des chasseurs en munitions, à celle des piégeurs ainsi qu'à l'acquisition de matériel. Enfin, plusieurs mesures d'ordre administratif ont été convenues : la participation de la fédération de chasse et de l'ACCA de Courant-Ligueil aux actions futures ; la centralisation en mairie des délégations des propriétaires concernant le droit d'action sur les nuisibles ; la communication aux propriétaires de la liste des piégeurs et chasseurs agréés à contacter ; ainsi que la mise à disposition des 15 cages disponibles.

Le dispositif construit lors de ce rendez-vous semble ainsi pouvoir recréer les conditions d'un dialogue apaisé entre les différentes parties, tout en permettant d'inscrire la régulation des ragondins dans la durée.

Tony Landret (Correspondant)

AULNAY-DE-SAINTONGE

Cinéma Chez Nous
- Vendredi 4 septembre : *L'abandon* à 20h30 au complexe culturel.

Forum des associations
La commune organise son forum des associations **dimanche 6 septembre**, de 9h à 13h, à la salle municipale. L'occasion de découvrir les associations locales et de choisir une nouvelle activité. Entrée gratuite et ouverte à tous.

Don du sang
Une collecte de sang est organisée **mardi 15 septembre**, de 15h à 19h30, à la salle des fêtes. Les dons s'effectuent sur rendez-vous auprès de l'Établissement français du sang sur dondesang.efs.sante.fr.

SALEIGNES

Aica Ro. Sa. Vi 1
Distribution des cartes pour la saison 2026/2027 **samedi 12 septembre** 2026, de 9h à 12h, à la salle des fêtes de Saleignes. Apporter son permis de chasse validé et son assurance.

PAILLÉ

Acca
Remise des cartes d'adhésion pour la saison 2026/2027 **samedi 12 septembre** de 14h à 19h, salle de classe de l'ancienne école, derrière la mairie.

CONTRÉ

Aica Contré-Villemorin
Vente des cartes de chasse **samedi 12 septembre**, de 9h30 à 12h, dans les locaux place de la mairie de Contré. Se munir de son permis de chasse valide et de son assurance.

ST-MARTIN-DE-JUILLERS

Les voisins de Saint-Martin
Le comité des fêtes Les voisins de Saint-Martin organise son assemblée générale **samedi 5 septembre** à la salle des fêtes à 11h30. Le bilan moral et le bilan comptable sont inscrits à l'ordre du jour. La réunion sera suivie d'un verre de l'amitié, puis d'un pique-nique partagé et d'un concert du groupe Les copains d'abord. Gratuit et ouvert à tous.

CHERBONNIÈRES

Acca
Vente des cartes de chasse **samedi 12 septembre** de 10h à 12h à l'ancienne cantine.

MESSES

Paroisse d'Aulnay
- Samedi 5 septembre : messe à 18h à St-Mandé.
- Dimanche 6 septembre : messe à 11h à Néré.

Secteur paroissial de Loulay
- Dimanche 6 septembre : messe à 10h30 à Loulay.

E.Leclerc

DU 1ER AU 12 SEPTEMBRE 2026



LES PLEINS POUVOIRS D'ACHAT

DES OFFRES À NE PAS MANQUER POUR BOOSTER VOTRE POUVOIR D'ACHAT.

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « ARIEL PODS »(1)(2)

ARIEL

70% Ticket E.Leclerc avec la Carte*

DÈS 2 PRODUITS ACHETÉS



AVANTAGE APPLIQUÉ SUR LE PRODUIT LE MOINS CHER

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « FINISH »(1)(2)

finish

-80% sur le 2e produit acheté



AVANTAGE APPLIQUÉ SUR LE PRODUIT LE MOINS CHER

34% Ticket E.Leclerc avec la Carte*

SUR LES BIÈRES ET LES CIDRES(3)



MERCREDI 2 SEPTEMBRE

34% Ticket E.Leclerc avec la Carte*

SUR LES TABLETTES DE CHOCOLAT(4)



MERCREDI 2 SEPTEMBRE

-30%

SUR UNE SÉLECTION DE PC « ASUS »

ASUS



SAMEDI 5 SEPTEMBRE

GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

(1) Irritants. (2) Produits dangereux. Respecter les précautions d'emploi. (3) Hors Eco+. (4) Hors Eco+ et C'est Qui Le Patron ?! *Carte E.Leclerc 100 % gratuite et disponible immédiatement. Les offres en Tickets E.Leclerc ou avantages immédiats sont non cumulables avec des produits de la même gamme bénéficiant d'un autre « Ticket E.Leclerc », avantage immédiat ou d'une autre promotion. Bon d'achat réservé aux porteurs de la Carte E.Leclerc, sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable dès le lendemain de son obtention, cumulable sur la Carte E.Leclerc et utilisable sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Les offres en avantage immédiat sont limitées à 5 produits par foyer pour cette opération. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. Pour connaître la liste des magasins et des Drives participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc N°Cristal 09 69 32 42 52 APPEL NON SURTAXÉ du lundi au samedi de 9h à 19h.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.
LA LOI INTERDIT LA VENTE D'ALCOOL AUX MINEURS. DES CONTRÔLES SERONT RÉALISÉS EN CAISSE.

CORRESPONDANTS
Denis GALINIER - 06 22 03 85 03

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73

BORDS

Christine Vernon : « C'est beaucoup de travail, mais j'aime ce que je fais et je m'épanouis »

Élue maire en mars dernier, Christine Vernon n'a pas tardé à prendre la mesure de sa nouvelle fonction. Entre quotidien prenant, dossiers à reprendre et projets à mener, elle imprime déjà sa méthode et se projette sur les six années du mandat.

Cinq jours de vacances, pas plus depuis son élection en mars. À Bords, Christine Vernon a vite découvert ce que la fonction de maire pouvait avoir de chronophage. Depuis quelques mois, les journées se partagent entre les dossiers, les rendez-vous, les appels des habitants et les imprévus du quotidien. Ce matin-là, c'est une partie de l'école qui a pris l'eau. Demain, ce sera autre chose. *« Je suis tout le temps en mairie, quasiment tous les jours »*, reconnaît la nouvelle maire.

Elle ne s'en plaint pas vraiment. À l'écouter, c'est même l'inverse. De la campagne, très disputée, Christine Vernon retient surtout ce qu'elle lui a apporté : de l'assurance. *« J'ai vraiment l'impression d'avoir gagné de la confiance, de me sentir beaucoup plus sûre et de pouvoir affronter n'importe quel débat communal ou autre. »*

Réorganisation du travail

Désormais installée dans le fauteuil de maire, elle veut surtout comprendre ce qui passe sur son bureau. À son arrivée, elle dit avoir trouvé *« une montagne de dossiers »*. Elle les a repris un à un, jusqu'à ressortir d'anciennes délibérations jamais appliquées. Inconcevable pour la militante communiste : *« À partir du moment où on dit quelque chose, on le fait. À la limite, je préfère dire moins, mais tenir sa promesse. »* La prise de fonction est aussi passée par une réorganisation du travail avec ses trois adjoints et les agents communaux, pour mieux définir les missions de chacun. *« Ce dont j'ai envie, c'est que les gens aient plaisir à venir travailler le matin et que tout le monde soit important. »*

Ces premiers mois lui ont aussi fait découvrir une fonction en première ligne face aux habitants. Problèmes de voisinage, demandes individuelles, mécontentements : Christine Vernon revendique la proximité, mais entend fixer des limites. Elle vient d'ailleurs de déposer plainte à la gendarmerie après avoir, selon elle, été victime d'un manque de respect de la part d'une administrée. *« Il faut montrer le cadre […] Il y a quand même des règles en démocratie. »*

Côté projets, le plus structurant reste l'îlot du Cadran, engagé en 2024 sous le mandat précédent et que la nouvelle équipe a choisi de poursuivre en le faisant évoluer. Le restaurant initialement prévu disparaît au profit du transfert de l'épicerie actuelle, installée dans des locaux jugés précaires, vers une épicerie multiservices.

> *« C'est un projet qui me tient à cœur »*

Le four à pain doit également être rénové et une maison transformée en logement ou destinée à accueillir un nouveau commerce. Un studio et un T2 sont également prévus. À l'arrière, un parking végétalisé remplacera les maisons pour personnes âgées initialement envisagées. L'ensemble doit avancer jusqu'à la fin du mandat, avec une fin attendue autour de 2029. Deux emprunts arrivant prochainement à leur terme doivent redonner des capacités d'investissement à la commune. Le logement fait aussi partie des priorités. Christine Vernon souhaite également transformer l'étage de la mairie en logement d'urgence pour des femmes victimes de violences ou des femmes seules en difficulté. *« C'est un projet qui me tient à cœur. »*



Christine Vernon : « Il y a plein de petites choses qui peuvent être réalisées sans vraiment beaucoup d'argent, avec de la bonne volonté. » ©A.L.

À plus court terme, des travaux d'isolation et l'installation de brasseurs d'air sont prévus à l'école, avant une végétalisation de la cour envisagée en 2028. Le City Park, ses jeux et les terrains de tennis sont déjà en cours de remise en état. *« Il y a plein de petites choses qui peuvent être réalisées sans vraiment beaucoup d'argent, avec de la bonne volonté. »*

En 2027, la municipalité veut également reprendre le dossier de la caserne des pompiers avec un projet plus limité que celui, supérieur au million d'euros, imaginé auparavant : un abri pour le nouveau camion et des sanitaires adaptés à l'équipe féminine. Côté culture, autre axe important de l'équipe, la fusion de la médiathèque et de la ludothèque est actée. Le stationnement constitue un autre chantier. Les ateliers municipaux vétustes derrière l'école doivent être transférés près de la gare afin de libérer l'espace pour un parking. Des discussions sont également engagées avec la SNCF pour améliorer le stationnement autour de la gare. En toile de fond se profile surtout la révision du PLU, qui doit débuter en septembre. Il faudra arbitrer entre habitat, environnement et développement touristique. *« Il faut développer Bords, mais en même temps conserver ce côté petit-bourg tranquille. C'est aussi pour ça que les gens viennent s'installer sur la commune. »*

Au-delà du volet communal, Christine Vernon est également engagée au sein de l'intercommunalité. Elle n'est pas novice à Vals de Saintonge Communauté. Déléguée communautaire depuis six ans, elle reconnaît avoir mis du temps à en comprendre les rouages avant de s'investir dans plusieurs commissions. Désormais maire, elle siège au bureau communautaire avec une délégation consacrée à la mobilité. Elle a en revanche refusé une vice-présidence pour privilégier Bords. *« Je voulais pouvoir m'investir sur ma commune, parce que la CDC est aussi très chronophage. »*

« Travailler avec la CDC pour faire avancer les choses »

Son objectif est notamment de mieux faire connaître le transport à la demande, mais aussi de renforcer les échanges entre l'intercommunalité et les communes. *« Le rôle des maires, c'est de travailler avec la CDC pour faire avancer les choses. »* Pour elle, l'intercommunalité reste un outil dont les élus locaux doivent se saisir : *« La CDC, c'est un gros organisme, mais qui est aussi là pour soutenir les communes. »*

Après quelques mois de mandat, reste enfin à préserver quelques respirations. Christine Vernon continue la country, le violon et le chant. Des *« soupapes »* nécessaires dans un quotidien désormais largement occupé par la mairie. Elle sait aussi pouvoir compter sur son compagnon, qu'elle tient à remercier pour son soutien et sa patience face à ce mandat qui bouscule forcément leur temps à deux. Pour l'instant, l'envie l'emporte sur la fatigue : *« C'est beaucoup de travail, mais j'aime ce que je fais et je m'épanouis. »*

Amaury Legrand

VIDANGES BERNAUD
✆ 05 46 33 15 71
➢ VIDANGES TOUTES FOSSES
➢ DÉBOUCHAGE CANALISATIONS
➢ INSPECTION VIDÉO CANALISATIONS
➢ NETTOYAGE CUVES A FIOUL
INTERVENTION RAPIDE 6j/7
la qualité, la réactivité, le savoir-faire
Tarifs très compétitifs (TVA 10% taux réduits)
Pour plus d'informations :
Mail : sarl.bernaudjc@gmail.com - Site : www.sarl-bernaud.fr

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
L'ANGÉRIEN LIBRE

SAINT-SAVINIEN

Le Florida
- **Vendredi 4 septembre** : *Soudain* à 20h30.
- **Samedi 5 septembre** : *La fin d'Oak street* à 20h30.
- **Dimanche 6 septembre** : *Soudain* à 17h.
- **Lundi 7 septembre** : *La fin d'Oak street* à 20h30 (VO).
- **Mardi 8 septembre** : coup de cœur surprise AFCAE à 20h30.
- **Mercredi 9 septembre** : *Chicas tristes* à 20h30 (VO).

Amicale de Tennis Savinois
Portes ouvertes le **5 septembre, de 9 h 30 à 12h**, ainsi que le **12 septembre**, de 10h à 12h, sur les terrains extérieurs derrière la piscine. Les inscriptions aux cours, notamment pour les jeunes de 4 à 18 ans, seront possibles. Renseignements : jcruiz1726@gmail.com.

LES NOUILLERS

La chorale De Cœur à Cœur
La chorale, dirigée par Bernadette Geay, invite les habitants à rejoindre ses rangs. Les répétitions ont lieu le jeudi de 19h à 20 h 30 à la salle municipale. Plus d'informations au 06 20 79 58 35.

ACCA
Vente des cartes de chasse **samedi 12 septembre**, de 8h à 12h, au local dans l'Impasse des Chaumes. Apporter sa validation de permis et son assurance.

Foyer rural
L'assemblée générale se déroulera **samedi 12 septembre** à 9 h 30 à la salle des fêtes. À l'ordre du jour notamment : élection d'un nouveau conseil d'administration et avenir de l'association.

TONNAY-BOUTONNE

CinéRex
- **Jeudi 3 septembre** : *Les matins merveilleux* à 18h.
- **Vendredi 4 septembre** : *Kill Bill, the whole bloody affair* à 19h.
- **Samedi 5 septembre** : *Les matins merveilleux* à 20h30.
- **Lundi 7 septembre** : *Le triangle d'or* à 18h.
- **Mardi 8 septembre** : *In waves* à 20h30.
- **Mercredi 9 septembre** : *Fjord* à 20h30 (VO).

Forum des associations
Dimanche 6 septembre de 9h à 13h au gymnase à côté du collège. Venez découvrir les nombreuses associations locales pour pratiquer une activité toute l'année. Buvette, initiations, démonstrations et inscriptions sur place.

PUY-DU-LAC

Après avoir brillé dans « Les 12 Coups de midi », Cyprien retrouve ses partitions

À 22 ans, Cyprien Fohr partage sa vie entre musique, études et nouveaux défis. Après son succès dans l'émission de TF1 et un périple de 1 000 km à vélo, le pianiste retrouve la scène à Puy-du-Lac avec son quatuor, dimanche 6 septembre.

À seulement 22 ans, Cyprien Fohr mène déjà plusieurs vies. Celle du musicien d'abord, qu'il entend bien transformer en métier, mais aussi celle de l'étudiant en musicologie. Après plusieurs mois sous les projecteurs des *12 Coups de midi*, sur TF1, il a profité de l'été pour changer radicalement de rythme, parcourant plus de 1 000 kilomètres à vélo entre Paris et Bayonne. Avant de reprendre ses études, il retrouve la Charente-Maritime et Puy-du-Lac pour deux concerts en quatuor avec piano.



Cyprien est resté « Maître de midi » durant sept mois dans l'émission présentée par Jean-Luc Reichmann. © Capture vidéo TF1

Comment est né le quatuor Tadzio ?

Nous nous sommes rencontrés à Paris à l'occasion de nos études. Depuis, nous sommes un peu répartis dans toute l'Europe puisque nous avons chacun nos projets. Notre altiste est en Allemagne, notre violoncelliste en Belgique et notre violoniste en Suisse. Le travail en quatuor a été tellement important dans notre développement musical que nous avons eu envie de faire perdurer cette formation dès que nous sommes disponibles. C'est généralement pendant les vacances que nous proposons des concerts. Ce n'est pas toujours facile de croiser nos agendas, mais nous sommes toujours très contents de nous retrouver.

> *« Il peut nous arriver de répéter six à sept heures par jour »*

Qui sont les trois musiciens qui vous accompagnent ?

Je joue avec Lucie Moreau au violon, Mathilde Weil à l'alto et Paul Manent au violoncelle. Humainement, nous nous complétons beaucoup, avec des personnalités différentes qui, finalement, s'équilibrent. Comme je suis pianiste, j'ai aussi eu l'occasion de les accompagner individuellement. J'ai donc avec chacun un rapport musical particulier.

Vous vivez tous les quatre dans différents pays. Comment préparez-vous ces concerts ?

Nous nous sommes retrouvés le 24 août. Il faut prendre le temps de retrouver le son du quatuor. C'est un mode de jeu particulier où il faut être très à l'écoute des autres. Comme nous revenions aussi de vacances, il fallait reprendre un peu l'instrument. Pour ma part, j'ai effectué une longue traversée à vélo. La préparation est donc importante : il peut nous arriver de répéter six à sept heures par jour.

Vous interpréterez deux pièces de Mozart et Brahms. Pourquoi avoir choisi ces deux œuvres ?

Le quatuor avec piano est une formation relativement rare. On joue généralement davantage en trio, avec violon, violoncelle et piano. Les pièces écrites pour cette formation sont donc assez emblématiques. Nous avions déjà travaillé le Quatuor no. 1 de Brahms et nous avions envie de le reprendre, de le remettre sur l'établi pour voir jusqu'où nous pouvions le pousser maintenant que nous avons davantage d'expérience. Le Quatuor no. 1 de Mozart, quant à lui, est un chef-d'œuvre assez connu dans le milieu de la musique classique, mais pas forcément du grand public. Nous avions envie de réunir ces deux pièces parce qu'elles se complètent bien. Elles sont dans la même tonalité, sol mineur, tout en présentant des caractéristiques très variées.



Le quatuor Tadzio est composé de Lucie Moreau (violon), Mathilde Weil (alto), Paul Manent (violoncelle) et Cyprien Fohr (piano). © Quatuor Tadzio

Vous évoquiez votre périple entre Paris à Bayonne à vélo, soit plus de 1 000 kilomètres. D'où est venue cette envie ?

J'ai passé la grande majorité de l'année soit dans un studio de télévision, soit à travailler. J'ai assez vite senti que j'avais besoin de prendre l'air. Je me suis rendu compte que, peu importe où j'irais, je risquais de continuer à travailler. Il fallait donc que je trouve une activité qui m'en empêche, où je ne puisse pas continuer mes études. J'ai pensé au vélo : on ne peut pas poser l'ordinateur dessus et travailler en même temps ! J'ai choisi Bayonne pour le défi physique, mais aussi parce que ma grand-mère y vit. Cela me donnait un objectif familial.

> *« Je voulais aller au gré des rencontres et des échanges »*

Que retenez-vous de cette aventure ?

Physiquement, c'était finalement moins difficile que ce que l'on pourrait penser. Je parcourais environ 50 kilomètres par jour. Ce que je retiens surtout, c'est l'aspect humain. J'ai eu la chance d'être hébergé par des personnes extraordinaires, de tous les âges et de tous les horizons. J'en garderai des souvenirs pour toute ma vie.

Aviez-vous préparé vos étapes ou vous êtes-vous laissé porter par les rencontres ?

Je voulais aller au gré des rencontres et des échanges. En annonçant mon périple sur les réseaux sociaux, beaucoup de personnes m'ont spontanément proposé le gîte et le couvert. J'ai donc organisé mon voyage à partir de ces propositions et j'ai pu être hébergé tout au long du chemin. C'est une chance que je dois aux réseaux sociaux et j'en profite encore pour remercier toutes ces personnes.

Après cette parenthèse, où en êtes-vous aujourd'hui de vos études et de votre ambition de faire de la musique votre métier ?

Je terminerai l'année prochaine mon master de musicologie. Il me reste deux mémoires à écrire. Je poursuis aussi la direction d'orchestre. Je suis à un moment un peu charnière : je suis encore considéré comme jeune, mais je peux commencer à envisager une carrière. Or, les carrières de chef d'orchestre sont très dépendantes de l'étranger. L'année prochaine sera donc importante. Je vais devoir décider si je reste en France ou si je m'installe ailleurs, peut-être en Allemagne ou en Finlande. Mais la passion est intacte. J'ai toujours su que c'était ça que je voulais faire.

> *« Je ne m'attendais pas à vivre quelque chose comme ça »*

Impossible enfin de ne pas évoquer *Les 12 Coups de midi*. Avec quelques mois de recul, quel regard portez-vous sur cette aventure ?

J'ai beaucoup de gratitude pour tout ce qui s'est passé. C'est arrivé à un moment de ma vie où je ne m'attendais pas à vivre quelque chose comme ça, que ce soit financièrement ou humainement. Je ne pensais pas que cela prendrait une telle ampleur. Je suis reconnaissant envers la production qui m'a accompagné, mais aussi envers le public qui m'a donné beaucoup d'amour pendant l'émission et continue de le faire depuis.

Ce qui me touche beaucoup, c'est que certaines personnes qui me suivent depuis *Les 12 Coups de midi* ont commencé à écouter de la musique classique parce que j'avais parlé de cette passion. Je reçois régulièrement des messages de personnes qui me disent qu'elles commencent à s'y intéresser. Pour moi qui suis passionné et amoureux de ce que je fais, cela compte beaucoup.

Propos recueillis par Amaury Legrand

- **Concerts dimanche 6 septembre à 17h et à 20h (lieu indiqué lors de la réservation), participation au chapeau. Réservation par mail à contact.cyprienfohr@gmail.com**

CORRESPONDANT
Alain GRANGERET - 06 18 65 79 20

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73

TRAIL

Le Trail des Tours veut faire courir les sportifs au cœur du patrimoine angérien

Le patrimoine de Saint-Jean-d'Angély sera au cœur d'un nouveau rendez-vous sportif. L'Athletic Club Angérien (ACA) organisera, samedi 24 octobre, la première édition du Trail des Tours.

Le Trail des Tours remplace le Trail angérien, qui se déroulait jusqu'ici à Mazeray. « *La municipalité de Saint-Jean-d'Angély trouvait dommage que le Trail angérien ne passe pas davantage par la ville. Cela pouvait être l'occasion de mettre en lumière le patrimoine angérien* », explique Fred Chauvet, organisateur de la course. Le nouveau Trail des Tours entend donc rapprocher sport et patrimoine.

Deux trails se dérouleront dans l'après-midi. Le premier, sur 25 km, partira de Mazeray à 15h15, avant de rejoindre Saint-Jean-d'Angély. Le départ du 13 km sera donné à 15h45. Les deux parcours passeront notamment sous les tours de l'abbaye royale, avant une arrivée commune dans la cour de l'abbaye. Le parcours ne sera toutefois pas de tout repos. Les coureurs devront notamment affronter l'une des pentes raides de la piste de motocross de Mazeray. « *Ça va piquer dans les jambes* », prévient Fred Chauvet.

Le 25 km affichera environ 300 mètres de dénivelé positif et bénéficiera du label Index UTMB, permettant aux participants de récolter des points pour le classement UTMB. Les deux épreuves font également partie du Challenge Trail 17. Le patrimoine sera encore davantage mis à l'honneur en soirée avec un trail urbain nocturne de 11 km. Le départ et l'arrivée seront installés à l'abbaye royale. Entre les deux, les participants traverseront plusieurs lieux emblématiques de la ville, avec notamment un passage dans la mairie, la montée des escaliers des tours, la médiathèque ou encore la piste de BMX. Une frontale sera indispensable pour participer à cette épreuve, tandis que le port d'éléments réfléchissants est recommandé. Les plus jeunes auront également leurs propres courses. Deux épreuves enfants, sur 1 et 2 km, seront organisées autour de l'abbaye royale. Elles seront gratuites.

Pour faciliter la logistique, des navettes seront mises en place pour les participants des 13 et 25 km, puisque les départs seront donnés à Mazeray tandis que les arrivées se feront à Saint-Jean-d'Angély. Elles seront accessibles rue Michel-Texier, à Saint-Jean-d'Angély. Le retrait des dossards des deux trails de l'après-midi se fera à l'abbaye royale, le jour de la course, entre 13h et 15h. Celui du trail nocturne aura lieu de 17h à 19h.

Chaque course sera limitée à 300 participants. Une soixantaine de bénévoles seront mobilisés pour assurer l'organisation et accompagner les coureurs tout au long de la journée. Chaque participant repartira avec une médaille et une surprise à retirer lors du retrait des dossards.



Les coureurs passeront sous les tours de l'abbaye royale. Les participants du trail urbain nocturne graviront quant à eux leurs marches. © Archives l'Angérien libre

Le choix du samedi n'est pas anodin. « *On a choisi de faire les courses un samedi car c'est plus convivial, familial et les gens sont plus disposés à rester pour la cérémonie du podium* », justifie Fred Chauvet. Les plus motivés pourront même doubler les efforts en participant au 13 ou au 25 km avant de prendre le départ du trail nocturne de 11 km. Le programme débutera dès 13h avec le retrait des dossards des 25 et 13 km. Le départ du 25 km sera donné à 15h15 à Mazeray, pour un tarif de 25 euros, suivi du 13 km à 15h45, au tarif de 15 euros. Le retrait des dossards du 11 km nocturne se déroulera de 17h à 19h, avant un départ à 19h30. L'inscription à cette dernière épreuve est fixée à 13 euros.

Avec ce nouveau rendez-vous, l'ACA entend ainsi installer une épreuve sportive capable de conjuguer défi sportif, convivialité et découverte du patrimoine local.

Théo Chiramberro

- **Inscriptions et renseignements : traildestours@gmail.com ou au 06 75 60 92 37, chrono-start.com**

FOOTBALL

Les Angériens qualifiés en Coupe de France



Le SCA poursuit l'aventure en Coupe de France. © SCA

Après une entrée en lice réussie en Coupe de France, marquée par une victoire 4-0 face à Auge-Azay Football le 23 août, l'équipe première du SCA a remis ça au deuxième tour. Les Angériens poursuivent leur aventure et décrochent avec autorité leur qualification pour le troisième tour de la compétition. Dimanche 30 août, face aux Coqs Rouges de Manthelan (D2), les Angériens ont livré une prestation très sérieuse, assortie d'un véritable festival offensif sur la pelouse de leur adversaire. Le SCA s'est largement imposé 7 buts à 1, avec un triplé de Bezssaguet et un doublé de Matzky. Dylan Morhain et Nicolas Marque ont également participé au feu d'artifice.

VTT - GRAVEL

Un beau peloton pour la première Grav'Val de Trézence

Dimanche 30 août aux Renardières, 96 cyclistes ont parcouru 50 ou 80 kilomètres lors de la randonnée Gravel et VTT organisée par Trézence Sport nature.

Au départ des Renardières, à Saint-Loup, dimanche 30 août, ils étaient 96 à s'élancer sur les parcours de 50 ou 80 kilomètres proposés lors de cette randonnée en gravel ou en VTT. Une soixantaine de participants avaient choisi la plus longue distance. La météo s'est montrée clémente, alternant soleil et nuages, mais surtout sans pluie. Pour beaucoup, ce fut l'occasion de découvrir des paysages vallonnés et pittoresques, avec tout de même des côtes, beaucoup de côtes !

« *Le profil des 96 inscrits était assez hétérogène géographiquement parlant. Nous avons eu des cyclistes venus de La Rochelle, Rochefort, Saintes, mais aussi des Vendéens, des Deux-Sévriens, des Charentais, au moins quatre Girondins et même un Nantais. Même si cette randonnée ne donnait pas lieu à un classement, certains sont venus pour parfaire leur entraînement en vue de compétitions futures* », explique Antoine Gouëllo, président de la toute jeune association sportive Trézence Sport Nature.



Dernières consignes données par le président Antoine Gouëllo avant le départ. © D.G.

« *Pour tous les bénévoles qui nous ont aidés lors de cette journée, et nous les en remercions, ce fut une récompense de voir autant de participants réunis dans une bonne ambiance autour de la buvette et du repas sportif proposé* », conclut Antoine Gouëllo.

Cette première animation sportive devrait en appeler d'autres dans les prochains mois. Dans notre édition du 13 août, Antoine Gouëllo expliquait déjà « *vouloir développer les activités sportives de pleine nature et les mobilités douces sur cette vallée de la Trézence et aux alentours, avec un accent sur la découverte et la valorisation du patrimoine naturel, culturel et agricole de cet espace* ».

Denis Galinier (Correspondant)

CYCLISME

Les spectateurs au rendez-vous du TPC 2026

Maxime Decomble (Groupama - FDJ) s'est adjugé l'édition 2026 du Tour Poitou-Charentes à Poitiers, vendredi 28 août. Deux jours plus tôt, le peloton avait traversé les Vals de Saintonge. Retour en images.



À La Fayolle, commune d'Essouvert, une centaine de personnes ont patienté près de deux heures pour voir passer le Tour Poitou-Charentes. Après la caravane, l'échappée de cinq coureurs a précédé de trois minutes le peloton, sous l'œil notamment d'Annie et Francine, signaleuses au pied du château d'eau. © Denis Galinier (CLP)



Petit détour « presse » pour Jason Tesson, vainqueur de la 2e étape du TPC entre Puilboreau et Lezay. © TPC



L'échappée de cinq coureurs lors de la 2e étape, à hauteur d'Antezant-la-Chapelle. Au centre, le combatf du jour : Clément Dubois, stagiaire professionnel au sein de la formation Van Rysel-Roubaix, originaire de la Vienne. © Lucie Seguy



Arrivée de la deuxième étape à Lezay, dans les Deux-Sèvres. Le coureur Jason Tesson, de la formation TotalEnergies, s'impose au sprint devant le Belge Milan Fretin (Cofidis). Le peloton s'était élancé en fin de matinée depuis Puilboreau. dans la banlieue rochelaise. © S. Rave



La traditionnelle caravane publicitaire, toujours très attendue par les jeunes spectateurs... © Lucie Seguy



Le Tour Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine a encore une fois prouvé sa popularité. Les spectateurs sont toujours plus nombreux à se masser aux bords des routes. © S. Rave



Puyrolland, Courant, Blanzay-sur-Boutonne, Dampierre-sur-Boutonne… Le peloton a traversé une partie des Vals de Saintonge lors de la 2e étape de cette édition 2026. © A. Barbotin

Cinévals

À L'AFFICHE CETTE SEMAINE.
- **Jeudi 3 septembre** : *Le triangle d'or* à 16h (VO). *La fin d'Oak street* à 16h. *Fjord* à 18h (VO). *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 18h20. *Chicas tristes* à 18h20 (VO). *Mutiny* à 16h (VO) et 20h30 (VF). *Tombé du ciel* à 20h30. *Un grand raccourci* à 21h.
- **Vendredi 4 septembre** : *Oklahoma honey* à 14h (VO). *De la Comédie Française* à 14h. *Fjord* à 14h et 20h30 (VO). *Soudain* à 15h40 (VO). *Tombé du ciel* à 16h40. *Le triangle d'or* à 16h50 (VO). *Un grand raccourci* à 18h40. *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 18h50. *Chicas tristes* à 19h20 (VO). *Mutiny* à 21h. *Undertone* à 21h10.
- **Samedi 5 septembre** : *Cro man* à 14h. *Tombé du ciel* à 14h. *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 14h, 16h10 et 21h. *La Fontaine fait son cinéma* à 16h. *Oklahoma honey* à 16h20. *Soudain* à 17h20 (VO). *Mutiny* à 18h20. *Chicas tristes* à 19h (VO). *Fjord* à 20h30 (VO). *Undertone* à 21h10.
- **Dimanche 6 septembre** : *La Pat'Patrouille, mission dino* à 14h. *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 14h et 16h10. *Fjord* à 14h et 20h (VO). *Spider-Man, brand new day* à 16h. *Oklahoma honey* à 17h. *Tombé du ciel* à 18h30. *Un grand raccourci* à 19h. *Undertone* à 21h (VO). *Le triangle d'or* à 21h (VO).
- **Lundi 7 septembre** : *Spider-Man, brand new day* à 16h (VO). *Fjord* à 16h (VO). *La fin d'Oak street* à 16h (VO). *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 18h. *Chicas tristes* à 19h (VO). *Un grand raccourci* à 19h. *Oklahoma honey* à 20h30. *Mutiny* à 21h (VO). *Le triangle d'or* à 21h (VO).
- **Mardi 8 septembre** : *Tombé du ciel* à 16h. *Un grand raccourci* à 16h. *Oklahoma honey* à 16h (VO). *Fjord* à 17h40 (VO). *Spider-Man, brand new day* à 18h. *Le triangle d'or* à 18h40 (VO). Coup de cœur surprise AFCAE à 20h30. *Chicas tristes* à 21h (VO). *Undertone* à 21h.
- **Mercredi 9 septembre** : *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 13h50 et 16h50. *L'inconnue* à 14h. *Paradise* à 14h20. *Les héros du Louvre* à 16h et 21h. *Une affaire turque* à 16h40. *Fjord* à 18h10 (VO). *Mutiny* à 18h50. *Tombé du ciel* à 19h. *Insidious, the red door* à 21h. *The dog stars* à 21h.

Jusqu'au 30 sept.

Sainte-Même

EXPOSITION. La Villa Argueyrolles accueille une exposition de photographies et de sculptures de Pascal Quennehen et Jean-Henri Compère. Le vernissage aura lieu samedi 5 septembre à 18 h, au 131, avenue de Jarnac. Un food-truck libanais sera présent sur place.

Jusqu'au 13 septembre

Saintes

EXPOSITION. Dans le cadre des *Estivales photo*, Frédéric et Olivier Larrey présentent *Regard sur le vivant* (grands prédateurs, du Tibet au haut arctique) jusqu'au 13 septembre, du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h à la galerie Imag'in Art (rue St-Michel). Gratuit. Contact au 06 60 42 13 18.

St-Jean-d'Angély - Du 8 au 20 septembre

44e salon des arts de la Palette Angérienne



Un bel écrin pour les œuvres des peintres © S.B.

Du mardi 8 au dimanche 20 septembre, une quarantaine de peintres sont attendus à la chapelle des Bénédictines pour une exposition sur le thème du « lien ». L'invitée d'honneur est Nadine Guillon, avec des objets en terre et des céramiques. La ville de Saint-Jean-d'Angély y remettra son prix. L'an dernier, c'était Christiane Mory qui y était récompensée.

Artistes et visiteurs auront une pensée pour Roelie Meijer, artiste peintre, mais aussi journaliste, décédée à l'âge de 88 ans en août 2026. Elle avait été récompensée plusieurs fois, notamment au salon d'art de Paillé. Sa dernière exposition a eu lieu en septembre 2025 à l'office de tourisme de Saint-Jean-d'Angély.

Serge Bouteille (Correspondant)

- **Ouverture de 14 h 30 à 18h. Le vernissage est prévu samedi 12 septembre à 17 h 30.**

Jusqu'au 6 septembre

Saint-Jean-d'Angély

EXPOSITION. Six artistes, adhérents de la Palette Angérienne, mais ne résidant pas à Saint-Jean-d'Angély, présentent leurs œuvres à la Chapelle des Bénédictines : Maryse Bouyssoux, Michel Del Giudice, Marie-Paule Dreuilh, Sylvie Miniaux, Michel Moreau et Claudine Spiegel. Une soixantaine de tableaux avec la particularité que l'huile et l'acrylique sont exclus.

Du 4 au 6 septembre

Brizambourg

FRAIRIE. Fête foraine du vendredi 4 au dimanche 6 septembre sur l'aire de loisirs. Vendredi : concert de Falci. Samedi : karaoké, DJ Romain M, moules/frites (sur réservation au 07 45 10 22 90 ou 06 83 84 90 28) et feu d'artifice. Dimanche : brocante de 6h à 18h et balades à poney.

Vendredi 4 septembre

Nieul-lès-Saintes

LOTOS. Organisés par JD Rallye Team vendredi 4 et samedi 5 septembre à 20h30 à la salle des fêtes. Animés par Christophe, formules à 15 et 20€, ouverture à 18h30. Réservation au 06 13 62 97 44 ou 06 27 19 90 86.

Écoyeux

CONCOURS DE PÉTANQUE. En doublette à 19h30 au boulodrome Henri Poitevin. Inscription 16€ par équipe au 06 66 76 29 76.

Saint-Mard

LOTO. Organisé par la Belote club Saint-Mardois à 20h à la salle des fêtes. Formules à 15 et 20€, ouverture à 18h30. Réservation au 06 86 32 76 51.

Saintes

SPECTACLE. *Carmina Burana* (danse, théâtre, orchestre, chœur) vendredi 4 et samedi 5 septembre à 21h aux arènes (repli en salle si mauvais temps). Première partie : *Allegretto*, symphonie n°7 de Ludwig Van Beethoven. Gratuit. Renseignement au 05 46 92 50 80 ou sur ville-saintes.fr

Samedi 5 septembre

Coivert

MARCHÉ NOCTURNE. Organisé par le foyer rural de Coivert à partir de 19h sur le parking derrière la mairie. Au programme : de nombreux exposants de métiers de bouche et animation par Yohan. Possibilité de se restaurer sur place en apportant ses couverts. Pour tous renseignements pour les exposants : 05 16 87 95 60, 06 82 77 00 01, 05 46 24 09 25 ou 06 71 59 96 62.

Essouvert

SPECTACLE. La troupe Double Croche revient sur scène avec son nouveau spectacle musical, *Maritie, Gilbert et les autres…*, une création placée sous le signe de l'énergie, de la nostalgie et de la bonne humeur. Chants, musique, costumes, paillettes et rires seront au programme à la salle de l'Alliance, à 20h30. Tarif : 10 €. Réservation conseillée au 06 87 79 03 04 ou au 06 79 97 27 56.

St-Hilaire-de-Villefranche

RANDONNÉE SAVEURS & SECOURS. Sur le thème *Les couleurs* organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers, départ de 17h30 à 20h de la caserne pour un parcours de 9 et 13 km avec repas et plusieurs ateliers d'initiation aux premiers secours. Adulte 15€, -13 ans 13€. Inscription obligatoire au 07 80 17 62 90 ou sur amicale-st-hilaire-de-villefranche@sdis17.fr

Néré

CONCOURS DE PÉTANQUE. Organisé au stade municipal par l'ACCA de Néré. Les inscriptions débuteront à 14h, au tarif de 10 € par joueur, avant le début des parties à 15h. Plusieurs lots récompenseront les participants, avec notamment un bon d'achat de 35 € pour quatre parties gagnées. Un lot sera également remis à la première équipe féminine et à chaque participant.

Saint-Loup-de-Saintonge

MARCHÉ FERMIER. Organisé par le Gaec du Pont Rouge (Les Courances) au cœur de la ferme. Repas sur place : entrecôte, moules-frites, crêpes, huîtres, poulets, etc. Apporter ses couverts complets. Concert gratuit avec Maligorn'Rock. Renseignements 06 65 02 73 16.

Surgères

BRADERIE. L'UACIS organise sa braderie des commerçants, artisans et créateurs de 9h à 18h dans le centre-ville, ru Bersot et Audry-de-Puyravault. Renseignement sur uacisurgeres@gmail.com

Du 5 au 6 septembre

Niort (79)

FÊTE MÉDIÉVALE. 4e édition de ***La Recouvrance*** samedi 5 septembre de 9h à 22h et dimanche 6 septembre de 10h à 18h à Pré Leroy, organisée par La Du Guesclin. Défilé, campement médiéval, combats, tir à l'arc, artisans… Entrée gratuite.

Dimanche 6 sept.

Taillant

BROCANTE. Organisé par le comité des fêtes. 2,50 € le mètre linéaire. Renseignement et inscription au 06 08 10 20 18, 05 46 90 24 10 ou taillantcomitedesfetes@gmail.com

Sonnac

CONCOURS DE PÉTANQUE. Organisé par La Boule sonnacaise au foyer rural. Début partie à 14h. Doublettes, 20€ par équipe. Le début de la partie est prévu à 14 heures. 06.84.68.85.27 ou 06.44.72.87.73. lot à chaque participant, premier lot : bon d'achat de 40€ Intermarché.

Siecq

BROCANTE. Organisée par l'association festive de Siecq, sur le terrain de football. Ouverte aux professionnels et aux particuliers, dès 6 h 30. L'emplacement est fixé à 1 € le mètre et l'entrée est gratuite. Une course de tracteurs-tondeuses sera également organisée. Restauration sur place. Renseignements et réservations au 06 32 32 35 76.

Matha

THÉ DANSANT. Organisé par Christian de 14h30 à 19h30 à la salle des fêtes, animé par l'orchestre Pierre-François Duqueyrois. Réservation 12€ avec pâtisserie offerte au 05 46 97 12 00 ou 06 52 04 67 21.

Bords

LOTO. Organisé par le club des amis à 14h30 à la salle des fêtes. Animé par Fred, 2€ le carton, formules à 15 et 20€, ouverture à 13h. Réservation non placée (sauf PMR) au 06 03 75 13 55 ou 06 98 28 18 57 ou 06 09 56 14 19.

Trizay

PORTES OUVERTES. L'Aéro. Model. Club de Saintonge ouvre ses portes de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 sur le terrain derrière la déchetterie. Prenez les commandes d'un monoplaneur pour un vol découverte avec moniteur. Simulateur sur PC, exposition de modèles.

Villeneuve-la-Comtesse

MARCHÉ. Organisé par l'association Le Quartier de la Comtesse. Plusieurs exposants seront présents tout au long de la journée. Buvette et animations seront proposées.

Saint-Savinien

RANDONNÉE MATINALE. Organisée par le comité des fêtes d'Agonnay, départ de 8h30 à 10h de la mairie annexe d'Agonnay, parcours de 8 et 11 km, café au départ, ravitaillement et apéro à l'arrivée. Adulte 6€, -12 ans gratuit. Renseignement au 06 67 71 98 27.

Du 8 au 20 septembre

Saint-Jean-d'Angély

EXPOSITION. 44e salon des arts : une quarantaine de peintres sont attendus. L'invitée d'honneur est Nadine Guillon, avec des objets en terre et des céramiques. Ouverture de 14h30 à 18h. Vernissage samedi 12 septembre à 17h30.

Vendredi 11 sept.

Saint-Jean-d'Angély

LOTO. À 20h15 à la caserne des pompiers (10 rue Colonel Renoux). Animé par Phil, 2€ le carton, ouverture à 19h. Réservation au 07 84 12 68 34.

Courcerac

MARCHÉ. Marché de producteurs et artisans locaux de 17h30 à 21h au bord de l'étang.

Samedi 12 septembre

Aulnay-de-Saintonge

LOTO SPÉCIAL BOUFFE. Organisé par le comité des fêtes, à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 19h15. Réservation au 07 55 90 70 01 ou 07 80 28 98 87. Nombreux lot : 1/2 cochon, corbeille de fruits, panier garnis, colis de bœuf. Tarif : 2€ le carton, formule a 10 et 15€.

Saint-Jean-d'Angély

LOTO. Organisé par l'UVA à 21h à la salle Aliénor d'Aquitaine. Animé par Williams, 42 quines, 2€ le carton, ouverture à 19h. Réservation au 06 70 78 77 47 par SMS.

SPECTACLE. Sortie de travail de la C^ie^ La Divine Comédie avec le Cirque du Gamin *Moche comme un pou !* à 20h30 à La Gamelle (6 avenue Pasteur). Adulte 8€, -15 ans 5€.

Ternant

CONCERT. Gospel avec le groupe Hope à 20h30 en l'église organisé par la commission animation communale. Réservation 7€ auprès de la mairie au 05 46 32 07 64.

Chantemerle-sur-la-Soie

MARCHE GOURMANDE. Organisée par le comité des fêtes, départs entre 18h et 20h. Parcours de 12 km environ. Marche et repas, adulte 15€ : avec melon et pineau, mojettes-jambon braisé, fromages et desserts. Enfants 4-12 ans 10€ : melon, chips jambon blanc. Possibilité de manger sans marcher. Apporter couverts complets, gilet réfléchissant et lampe de poche. Réservation et inscription avant le 8 septembre au 06 67 00 89 74. Paiement par chèque à l'ordre du comité des fêtes à envoyer à Pascale Boudeau, 10 rue de l'abreuvoir, 17380 Chantemerle-sur-la-Soie.

Ternant

CONCERT GOSPEL. Organisé par la commission animation communale, avec le groupe Hope, à partir de 20 h 30, en l'église Notre-Dame, à l'occasion du premier anniversaire de l'église restaurée. Le nombre de places est limité à 100. Tarif : 7 € par personne, sur réservation. Buvette sur place. Renseignements auprès de la mairie au 05 46 32 07 64.

Juicq

SOIRÉE CINÉ-CONCERT. Organisée par l'association Juicq-Loisirs sur la place de la mairie. Dès 18h : concert de BAnd POWERPLUG, jeux en bois à disposition, buvette et restauration (planche campagnarde sur réservation) en plus de crêpes et popcorn. À 21h : projection en extérieur sur grand écran de *C'est le monde à l'envers*. Animations gratuites. Emmener chaises, plaides et couverts. Informations et réservations au 07 78 52 39 32.

Néré

SOIRÉE CHAMPÊTRE. Proposée par la commune au plan d'eau : pique-nique géant à 19h, animation musicale avec Blue Child à 20h et feu d'artifice à 22h (selon autorisation préfectorale).

Chaniers

EN FAMILLE. Chaniers en fête dès 14h Au Communal. Forains, jeux en bois, soirée concert et feu d'artifice.

Bernay-Saint-Martin

LOTO. Organisé au profit des animations de l'EHPAD à 20h15 à la salle des fêtes. Animé par Phil, 2€ le carton, formules à 15 et 20€, ouverture à 19h. Réservation par SMS au 07 89 41 42 35.

Dimanche 13 sept.

Villeneuve-La-Comtesse

BROCANTE. Organisée par le comité des fêtes, de 6h à 18h. Ouverture aux exposants de 6h à 8h. Tarifs : 2€ le m/l. Buvette et restauration sur place. Renseignements et réservation : 06 60 66 05 61 ou 05 46 24 67 88.

St-Hilaire-de-Villefranche

THÉ DANSANT. Organisé par le comité danse et loisirs de 14 h 30 à 19 h 30 à la salle Jean Garnier et animé par l'orchestre Fabrice Charpentier. Entrée à 12 € avec pâtisserie à l'entracte. Réservation au 05 46 95 38 73 ou 05 46 95 09 59.

Torxé

BROCANTE. Proposée par le foyer rural de 7h à 18h au moulin de Saint Marmé. Renseignement au 06 15 33 04 71 ou 06 40 17 31 15 ou 07 88 76 13 28.





Essouvert

VIDE-GRENIERS. Organisé par la société des fêtes de 6h à 18h sur la place de l'église de St-Denis-du-Pin. Renseignement au 06 43 30 07 97 ou 06 33 51 38 86.

Saint-Jean-d'Angély

EN FAMILLE. La journée de l'éloge de la lenteur dès 9h au plan d'eau de Bernouët. Lentathlon, course de cagouilles, concours de déguisement en escargots, exposants et artisans… Entrée gratuite. Renseignement sur cagouille.net

BROCANTE. Organisée par le NCA de 6h à 18h sur l'espace vert du centre aquatique Atlantys. Renseignement au 06 76 92 82 93 ou 06 24 30 23 68.

Lundi 14 septembre

Saint-Jean-d'Angély

LE P'TIT BAL DU LUNDI. Animé par les GéGé 17 (Géraldine Dabat au chant et Gérard Pérou à l'accordéon) lundi 14 septembre de 14h15 à 16h15 à la salle Aliénor d'Aquitaine. Gratuit. Renseignement au 05 46 33 80 07 ou sur fdfr.17@orange.fr

Jeudi 17 septembre

Taillebourg

MARCHÉ DE PRODUCTEURS. De 17h à 21h chez Le Champ des Ronces, route de Coulonges, La Brossardière. Renseignement sur 17alaferme@gmail.com ou sur harbelotancolie@orange.fr ou au 06 42 17 03 24.

Du 18 au 20 septembre

Loiré-sur-Nie

FRAIRIE - FÊTE FORAINE. Organisée par Loiré en fête. Vendredi dès 18h30 : marché gourmand et concert. Samedi : mascotte Pat'Patrouille dès 16h et paella avec animations à 19h30 (sur réservation 15€ à l'épicerie). Dimanche : vide-greniers de 6h à 18h (renseignement au 06 69 56 80 16).

Samedi 19 septembre

Chermignac

FÊTE. Le comité de Sain-Jean propose dès 20h sa soirée dansante, son feu de la Saint-Jean et son spectacle pyrotechnique.

Torxé

CONCOURS DE BELOTE. Organisé par le foyer rural à la salle des fêtes. Inscriptions dès 13h30. 10 € par personne. À gagner : lots de jambons, viande, apéritifs, etc. Tombola, buvette et crêpes sur place. Places limitées. Réservation conseillée au 06 19 35 62 11 ou 06 15 33 04 71.

Villemorin

FÊTE DES ARTS. De 13h30 à 19h à la salle des fêtes et Le Hangar, organisée par l'amitié franglaise VCC.

Dimanche 20 sept.

Port-d'Envaux

RANDONNÉE GOURMANDE. Organisée par Viv'Envaux dimanche 20 septembre, parcours de 11 km avec repas par étapes et animation musicale, départ entre 10h et 11h30 de la salle polyvalente. Adulte 17€, enfant 9€. Inscription sur helloasso. Renseignement au 06 73 99 96 66 ou 06 30 49 23 40.

Fontcouverte

NATURE. Randonnée de 7-8 km organisée par Randos & loisirs Gontais, départ à 9h15 de la salle des fêtes. Activité sportive douce, encadrée et adptée à tous à partir de 7 ans. Gratuit. Inscription obligatoire avant le 19 septembre par SMS au 06 81 49 97 62.

Vendredi 25 septembre

Saintes

BRADERIE. Brocante de livres et CD vendredi 25 septembre de 15h à 19h et samedi 26 septembre de 10h à 18h à la médiathèque.

LISTE NON EXHAUSTIVE.

- Causons patois -

Litanies saintonjhaises



Cagouilles au farci maigue *© Image d'illustration IA*

Dau jhambon maigrichin, frouté à la Fine Champagne ; Saqué dans l'coin d'la ch'minée et seché au pendail, *O y'en at'oyut, o n'n'a pu !*

Une moulue saurète dan n'ine potée d'monjhètes ; Coéfé d'heûle de noé aillée, *O y'en at'oyut, o n'n'a pu !* Ine daube de beû à la carote nouvèle, *O y'en at'oyut, o n'n'a pu !*

Thiélées cagouilles au farci maigue, Mie de pain, beurre du pot, ail, sau et poèvre, *O y'en at'oyut, o n'n'a pu !* Ine serdrine grâlée à la braise et beure fondu, *O y'en at'oyut, o n'n'a pu !*

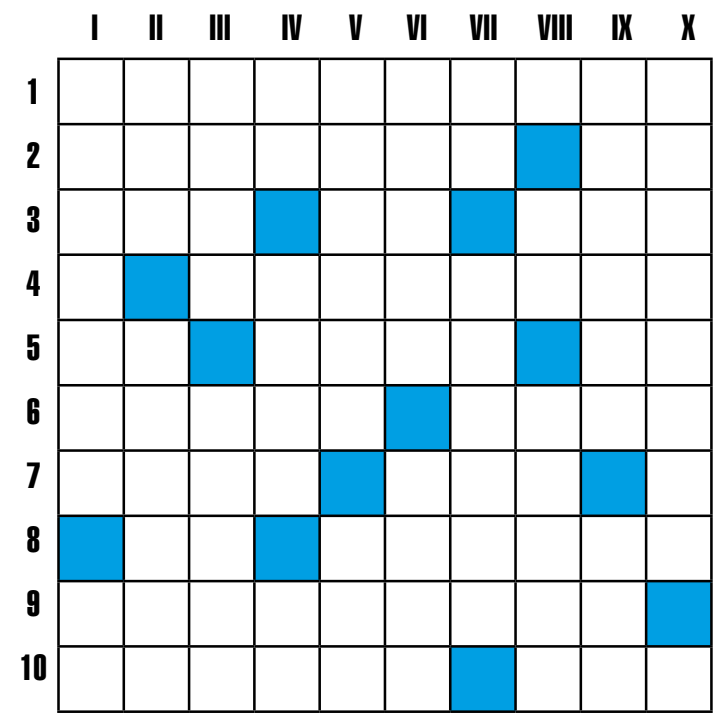
In melon au pineau – Fraise au pineau ou au cougnat, *O y'en a t'encouèr !* In grasset su la grille pu lard et ail dans son jhilet, *O n'n'a pu !* Dau mijhot au lait entier avec pain trempé, *P s'fait pu !*

Mais l'sourire de ma mignoune qu'avait seize ans, *O y'en at'oyut, o n'n'a pu !*

Et thieula en coin de Goulenenéze, *O y'en a t'oyut, o n'n'a pu !* Meu vaut m'escapader asteure, *O m'fait du mau au thieur* Ailleurs, jh'vas fout' le camp, *O r'vinras p'têtre coum avant.*

- **À propos de l'auteur : Charles Vignaud (1904-1995), dit Charlot Granfuté. Directeur de la maison de Cognac Camus après des études à HEC.**

À vous de jouer !



MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Des arts qui forment une industrie. 2. Mis en mouvement par le vent. Qui n'a rien. 3. Petite artère. Possessif. Partie liée. 4. On en fait des fritures. 5. Particule universitaire. Désavantage. Adverbe. 6. Souris. Objet d'échanges. 7. A souvent des tuiles. Loup. 8. Numéro. Telle la terre de Palestine. 9. Faire de la lèche. 10. Particules, en physique nucléaire. Carte.

VERTICALEMENT

I. Fait jurer. Abréviation radiophonique. II. Sale bête. Ronde. III. Son école est célèbre. Cigarillo. IV. Démonstratif. Pièce de vaisselle. Vieux jeu. V. Repas du nouveau-né. Bruit qui court. VI. Sont contre toute autorité. Débits de boissons. VII. Symbole. Germe. VIII. Héliopolis était sa capitale. Boîtes à surprises. IX. Ensemble de données à résoudre. Sépare des plis. X. Dure.

SUDOKU

				8	4	2		
	4		2			7	8	
8								
	8							
					7	9		
9		1	8				3	4
		7			9			5
3	1		7					6
	2			1				

SOLUTIONS

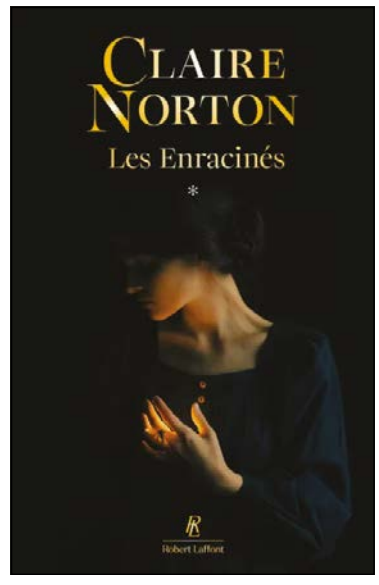
HORIZONTALEMENT
1. Spectacles. **2.** Éoliens. Nu. **3.** Rue. Ta. Rob. **4.** Eperlans. **5.** Es. Lèse. Ci. **6.** Nanas. Vues. **7.** Toit. Bar. **8.** Un. Sainte. **9.** Flagorner. **10.** Mésons. Six.

VERTICALEMENT
I. Serment. FM. **II.** Pou. Saoule. **III.** Elée. Ninas. **IV.** Ci. Plat. Go. **V.** Tétées. Son. **VI.** Anars. Bars. **VII.** Cs. Levain. **VIII.** Râ. Urnes. **IX.** Enoncé. Tri. **X.** Subsiste.

7	9	3	6	8	4	2	5	1
1	4	6	2	3	5	7	8	9
8	5	2	9	7	1	6	4	3
6	8	4	5	9	3	1	7	2
2	3	5	1	4	7	9	6	8
9	7	1	8	6	2	5	3	4
4	6	7	3	2	9	8	1	5
3	1	9	7	5	8	4	2	6
5	2	8	4	1	6	3	9	7



— Livre de la semaine —



LES ENRACINÉS

CLAIRE NORTON

Été 1912. Dans un champ de blé, une charrette bascule, une femme meurt.

Mais les larmes n'ont pas leur place dans ce monde paysan, où la vie tient au travail incessant des bras et des saisons : à dix-sept ans, Marie Guillou doit taire sa peine et assurer la suite de sa mère, apprendre à son tour le labeur des champs, conduire la demeure familiale. Au sein de ce modeste hameau où vit sa famille, les jeunes filles n'ont pas la possibilité de se plaindre, encore moins d'aimer ou de rêver.

Pourtant, Marie sent en elle le désir d'une autre vie. Attachée à sa terre, émancipée par les romans qu'elle découvre à l'insu de sa famille et secrètement amoureuse, elle avance, silencieuse et révoltée. La guerre qui approche, bouleversant un peu plus encore l'ordre établi, va l'amener à faire des choix qui vont changer son destin, et celui de son village.

- **Date de parution : 13/08/2026.**
  Robert Laffont, 432 pages, broché 20,90 €, Ebook 14,99 €.

Auteur Coup de Cœur de la semaine

Claire Norton

Claire Norton est une romancière française née en 1970. Son premier roman, *En ton âme et conscience*, publié en 2015, s'inspire de rencontres marquantes faites en milieu hospitalier. En 2022, *Celle que je suis* remporte le Grand Prix des Lecteurs Pocket et en 2024 *Le sens de nos pas* reçoit le Prix Solidarité et le Prix Chronos de littérature.

EMPLOI · SERVICES

EMPLOI · OFFRES

MAÇON COUVREUR, recherche travaux neufs ou anciens, + murs en pierre. Tél: 07 65 59 05 58 OU 07 65 60 18 09.

SERVICES

URGENT, femme cherche heure de ménage, sur le secteur St Jean d'Angély, 10km alentour. Tél: 06 58 52 08 74

JF 40 ans, disponible pour entretien maison, courses. Avec expérience. Paiement en CESU. Tél: 06 61 28 84 05

VIDE-MAISON

VIDE MAISON, le 11, 12 et 13 septembre, de 10h à 19h, au 72 rue Brugerolle à Matha. Vaisselle, mobiliers...

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

A VENDRE, scooter Leo Invacare, avec roue de secours. Petit prix. Tél: 06 31 88 36 48

IMMOBILIER

LOCATIONS

TRES URGENT, retraité seul recherche petite maison à louer secteur Loulay. Tél: 06 84 86 66 96

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
L'ANGÉRIEN LIBRE

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers **PROFESSIONNELS :** contactez le **06 98 32 09 43**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec L'HEBDO		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €	☐ + ... ligne(s) x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,10 €	☐ + 3,10 €	☐ + 3,10 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €
TOTAL DE VOTRE ANNONCE		..... €	..... €	..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@langerienlibre.fr** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'ANGÉRIEN LIBRE
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 11H30**
pour une parution le **JEUDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :**
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :**
directement à l'agence de **L'ANGÉRIEN LIBRE**.

Renseignements : **05 56 44 72 24**

l'Angérien libre | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

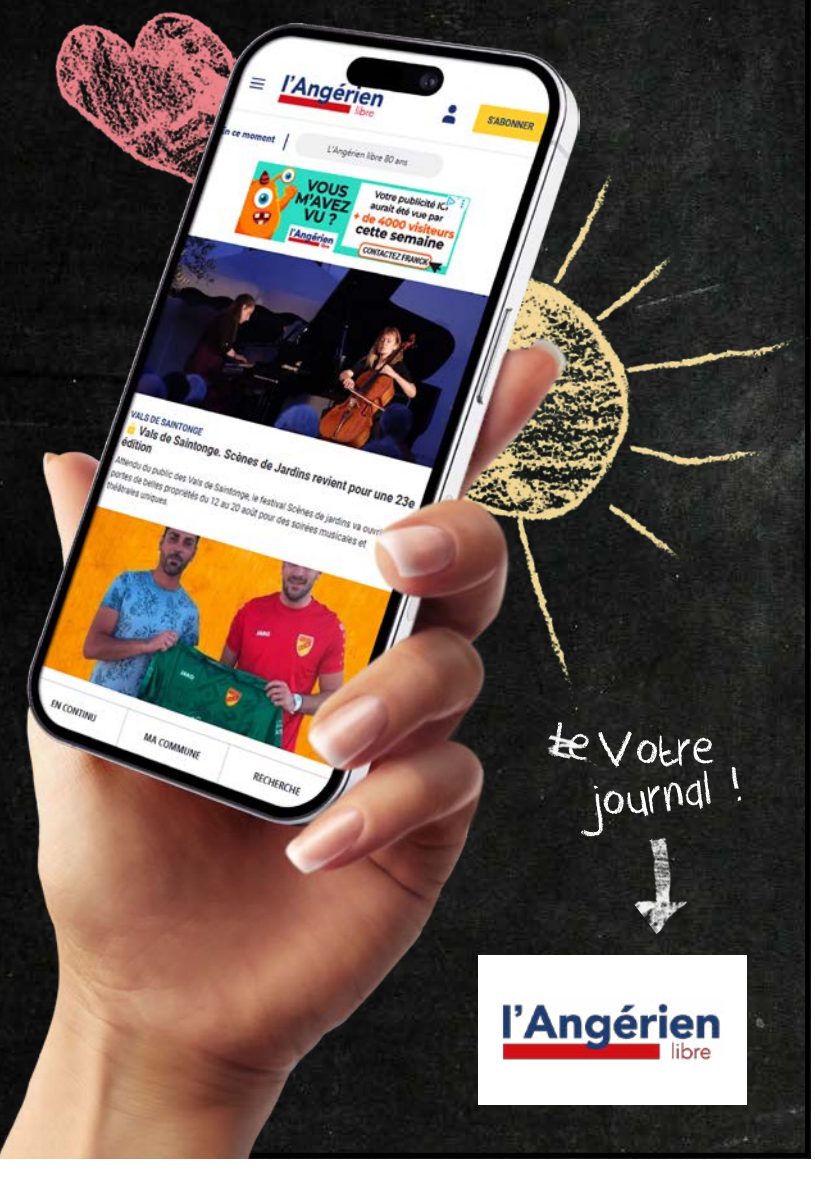
ABONNEZ-VOUS

au journal numérique illimité à prix léger !
Suivez l'info locale, où que vous soyez.

1 AN = 43 €
~~au lieu de 48 €~~

Offre valable jusqu'au 07/09/26 exclusivement sur :
langerienlibre.fr

Scannez le QR code



Votre journal !

l'Angérien libre

l'Angérien libre

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Devis Immédiat sur :
annonces.legales@alcregie.com
(en précisant L'ANGÉRIEN)

CONSTITUTIONS

A2623**607**

adecia
Les experts engagés des dirigeants

ETC

Société par actions simplifiée
Au capital de 275 000 euros
Siège social : 32 rue des Jacobins, 17800 PONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 31 août 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **ETC**
Siège : 32 rue des Jacobins, 17800 PONS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 275 000 euros
Objet : L'activité de holding et la prise de tous intérêts et participations par tous moyens, souscriptions, achats de parts sociales et/ou d'actions, d'obligations et de tous droits dans toutes sociétés et la gestion de ces intérêts et participations ; l'acquisition et la gestion de tous biens et droits mobiliers et immobiliers ; L'animation des sociétés et du groupe de sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement, ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant activement à la détermination, à l'orientation, à la conduite et au contrôle de leur politique et de la politique générale du groupe de sociétés qu'elle contrôle et de ses filiales ; La fourniture de toutes prestations de direction, de conseil et d'assistance en matière technique, commercial, financière, marketing, juridique, sociale, fiscale, administrative, immobilière, de gestion, de stratégie et de développement ; et l'assistance en tout domaine aux entreprises et à ses filiales. La réalisation d'opérations de trésorerie avec des sociétés, ayant avec elles directement ou indirectement des liens en capital conférant à l'une des entreprises liées, un pourcentage de contrôle effectif sur les autres. l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement ainsi que la cession éventuelle de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, de tous bâtiments dont la société pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur thibault CLOAREC, demeurant 32 rue des Jacobins, 17800 PONS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINTES.

Le Président

A2623**251**

TOURNADE INVESTISSEMENTS

Société civile
au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 2, rue du Frêne
17770 VILLARS LES BOIS
AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLARS LES BOIS du 20 août 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : **TOURNADE INVESTISSEMENTS**
Siège social : 2, rue du Frêne, 17770 VILLARS LES BOIS
Objet social : la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières que la Société se propose d'acquérir, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés commerciales, industrielles, financières mobilières ou immobilières.
La prise de participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations pouvant se rapporter à l'objet social, notamment par voie de création de société nouvelle, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, ou d'association en participation ou autrement.
Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Nicolas TOURNADE, né le 25 octobre 1997 à ST JEAN D ANGELY (17), demeurant 2, rue du Frêne 17770 VILLARS LES BOIS
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINTES.

Pour avis
La Gérance

A2623**286**

Juriet
23 place Bouilliaud
16000 ANGOULEME
05.45.69.69.00

AVIS DE CONSTITUTION
Suivant acte sous seing privé en date à MEDIS du 25 août 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : Typh & Cacao
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 4 000 €
SIEGE : 254 route de Brie 17600 MEDIS (France)
OBJET : fabrication et la vente sur les marchés, en ligne, par livraison et à emporter, de chocolats, pâtisseries, biscuiterie, confiseries, confitures, glaces, miel, gâteaux de voyage, achat revente de ces produits.
DUREE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.
AGREMENT : Toutes cessions sont soumises à l'agrément préalable des associés à l'exception des cessions d'actions par l'associée unique qui sont libres.
PRESIDENT : Madame Typhaine MELET demeurant 254 route de BRIE 17600 MEDIS.
DIRECTEURS GENERAUX : Monsieur Karim MELET demeurant 254 route de Brie 17600 MEDIS et Madame Séverine MELET demeurant 254 route de Brie 17600 MEDIS.
IMMATRICULATION : RCS de SAINTES.

A2622**823**

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : MONNET LOCATION
FORME : Société à responsabilité limitée
CAPITAL : 5 000 euros
SIEGE SOCIAL : 71 Avenue du Général de Gaulle 17690 ANGOULINS SUR MER
OBJET :
- Le terrassement par aspiration de matériaux, ainsi que toutes prestations, travaux et interventions connexes se rattachant à cette activité, notamment dans le cadre des travaux publics, de l'industrie et de la pétrochimie. La location d'aspiratrices excavatrices avec opérateur. - Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; - La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.
DUREE : 99 années
GERANCE :
Monsieur MONNET Anthony demeurant 71 Avenue du Général de Gaulle 17690 ANGOULINS SUR MER
IMMATRICULATION : au RCS de LA ROCHELLE.

Pour avis

A2623**412**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 26/08/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LAFAYETTE INVEST 17
Objet social : La société a pour objet la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou tout autre forme d'un immeuble que la société se propose d'acquérir (ou apporté à la société), ainsi que l'achat pour revente de biens immobiliers et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social.
Siège social : 38Q Rue des pêcheurs d'Islande, 17300 ROCHEFORT
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHELLE
Gérance : M. AIDOEV MAMOUKA 38Q rue des pêcheurs d'Islande 17300 ROCHEFORT
Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.

Le gérant

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2623**337**

Notaires

SCP Carole BENETREAU-BERNARD et Clara RIVIERE-PHILIPPON
23 bis Avenue du port Mahon
17400 SAINT JEAN D'ANGELY

INSERTION AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

SCP Carole BÉNÉTREAU-BERNARD et Clara RIVIERE-PHILIPPON Titulaire d'un Office Notarial à SAINT-JEAN-D'ANGELY (17430), 23 bis avenue Port Mahon - CRPCEN 17089 M. Alain Constant Alfred GUERET, retraité, né à LA VERGNE (17400), le 31 décembre 1957, et Mme Marie-Laure DRUET, sans profession, née à LA ROCHELLE (17000), le 4 août 1962, demeurant ensemble à LA VERGNE (17400), Le Bois de la Touche, mariés à la mairie de LA VERGNE (17400), le 25 juillet 1981, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un aménagement de leur régime matrimonial par voie d'apport de bien propre à une communauté existante.
L'acte a été reçu par Me Carole BÉNÉTREAU-BERNARD, notaire à SAINT-JEAND'ANGELY, le 26 août 2026.
Les oppositions des créanciers seront reçues en l'étude de Me Carole BÉNÉTREAU-BERNARD, notaire à SAINT-JEAN-D'ANGELY, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Carole BÉNÉTREAU-BERNARD

A2623**698**

TEN NOTAIRES
10 RUE CAMILLE SAINT SAENS
86000 - POITIERS

Suivant acte reçu par Maître Frédérique THOMAS-GIRAULT, Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «TEN NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à POITIERS, 10 rue Camille Saint-Saëns, CRPCEN 86004, le 27 août 2026, Monsieur Frédéric François de GUITARRE, président de société, né à POITIERS le 11 août 1961, de nationalité française,et Madame Florence Elisabeth Marie MEUNIER, directeur commercial, née à VOUILLE le 14 février 1964, de nationalité française,demeurant ensemble à VAUX-SUR-MER (17640), 8 avenue des Fées, Mariés à VOUILLE (86190) le 2 juillet 1986, sous le régime de la séparation de biens défini par les articles 1536 et suivants du Code civil contenant société d'acquêts, aux termes d'un contrat de mariage reçu par Maître Jean MENARD, alors notaire à POITIERS, le 25 juin 1986, contrat ayant fait l'objet d'un aménagement suivant acte reçu par Maître Laura MORNET, notaire associée à PARIS, le 10 décembre 2019, Ont aménagé leur régime matrimonial comme suit : suppression de la clause de préciput en cas de dissolution du régime matrimonial par le décès actuellement stipulée au profit du conjoint survivant ; insertion, sur les biens dépendant de la société d'acquêts, d'une clause de partage inégal au profit du conjoint survivant en cas décès, comportant des options de répartition en pleine propriété et/ou en usufruit, au choix dudit conjoint survivant, dans les limites prévues à l'acte. Le surplus des dispositions de leur contrat de mariage, tel qu'aménagé par l'acte du 10 décembre 2019, demeure inchangé. Conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil, les créanciers des époux sont informés que le projet de modification du régime matrimonial pourra faire l'objet d'une opposition dans le délai de trois mois à compter de la présente publication. Les oppositions, le cas échéant, devront être formées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, et adressées à Maître Frédérique THOMAS-GIRAULT, notaire à POITIERS (86000).

Pour insertion.

A2623**355**

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL
Suivant acte reçu par Maître Julie GENAUDEAU-HUET, Notaire Associé à BUXEROLLES (Vienne), 47, rue de l'Hôtel de Ville, le 26 août 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :
Monsieur Kévin DBJAY, sage-femme et enseignant, né à VITRY-SUR-SEINE (94400) le 8 avril 1994 et Madame Pauline Guylaine Elise DUPAQUIER, infirmière, née à ROCHEFORT (17300) le 28 mars 1995 demeurant ensemble à TRIZAY (17250) 19 rue de la Renaissance.
Mariés à la mairie de LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN (17620) le 7 juin 2025 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Nationalités : française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

A2623**608**

Notaires associés
Bureau Annexe
7B rue des Frênes
17260 GEMOZAC
05.46.94.20.56

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sophie GIRERD-DENIS, Notaire associée à ROYAN (17200), 1 boulevard de Cordouan, le 17 août 2026, il a été conclu le changement de régime matrimonial portant sur le régime de la séparation de biens entre :
Monsieur Richard Alain CHERRIMAN, né à LONDRES (Angleterre) le 17 juillet 1948 et Madame Gwyneth Theresa HOWELL, née à DROXFORD (Angleterre) le 10 janvier 1946, domiciliés à SAINT-ROMAIN-DE-BENET (17600) 12 impasse de Faussecaille,
Mariés à FAREHAM (Angleterre) sous le régime légal britannique à défaut de contrat de mariage préalable, ayant depuis opté partiellement pour le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant suivant acte reçu par Maître DELANNOY, notaire à COZES le 17 juin 2005.
Les oppositions des créanciers à ce changement seront reçues dans les trois mois à compter de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Le notaire

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO



l'Angérien libre | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

l'Angérien libre
29 avenue du Général Leclerc - BP 70019
17412 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY CEDEX.

Imprimerie Brisson : EURL 99 ans - Cap. 38.264,70 € - 29 avenue du Général Leclerc - BP 70019 - 17412 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY CEDEX - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 313 014 268.
RÉDACTION • redaction@langerienlibre.fr - 05 46 32 02 24
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand
Journalistes : Théo Chiramberro & Charlotte Di Lelio.
PUBLICITÉ • f.delapierre@langerienlibre.fr - 06 98 32 09 43
Chargé des ventes : Franck Delapierre
ANNONCES LÉGALES • annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24
ABONNEMENT- DIFFUSION • abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 66€ / **Numérique 1 an :** 48€ (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)
IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 1227 C 85700 - **ISSN :** 1148-5035 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier produit en Norvège, 0% de fibres recyclées, certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2618**032**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

CONCERNANT LA REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE MONS (17)

Par arrêté du 10 juin 2026 le Maire de la commune de MONS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique de la révision du zonage d'assainissement de la commune.
A cet effet, **Monsieur Michel FAUR** domicilié à Saintes a été désigné par le Président du Tribunal administratif comme Commissaire-enquêteur. Et Monsieur Thierry MICOL comme commissaire enquêteur suppléant.
L'enquête publique se déroulera à la mairie de MONS du mardi 1er septembre au vendredi 2 octobre 2026, aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier est consultable en mairie et sur le site internet : www.eau17.fr rubrique «espace documentaire» rubrique «assainissement non collectif» puis «Nos Publications».
Le Commissaire-enquêteur recevra en mairie à l'occasion de trois permanences le :
- Mardi 1er septembre 2026 de 14h à 17h
- Mardi 15 septembre 2026 de 9h à 12h
- Vendredi 2 octobre 2026 de 14h à 17h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la révision du zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête de la mairie. Elles pourront également être adressées par voie postale au Commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Mons 6 Place de la Mairie 17160 MONS ou par courriel à mairie@mons17.fr.
Le présent avis d'enquête publique fera l'objet d'une publication selon les règles en vigueur (arrêté ministériel du 09/09/2021) par voie de presse et affichage.

Le Maire
MANCEAU Jean-Michel

DISSOLUTIONS

A2623**276**

WEST'AUTO

SAS au capital de 1 000 €

Siège social : 1 ROUTE DE CONTENEUIL

17120 COZES

RCS de SAINTES n°977 807 874

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE du 30/06/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. MALINVERNY Damien, demeurant 63 Rue des Renards, Appartement A n° 105 17200 ROYAN et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SAINTES.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2623**586**

COUTIA CONSEIL

Société à responsabilité limitée
En liquidation au capital de 2 000 euros
Siège social : 6 Chez Sabourin
17520 ARTHENAC
Siège de la liquidation : 6 Chez Sabourin
17520 ARTHENAC
RCS SAINTES N° 987 741 386

Avis de

clôture de liquidation

Par décision du 16 juillet 2026 l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31 mai 2026 ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Pierre CHAINIER, demeurant 6 Chez Sabourin 17520 ARTHENAC et l'a déchargé de son mandat, décidé la répartition du produit net et de la liquidation et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de SAINTES. Mention sera faite au RCS de SAINTES

Pour avis,
Le liquidateur

MODIFICATIONS

A2623**365**

R.T.M. AGRO
SAS au capital de 37 000 €
Siège: Le Bourg 17520 SAINT-MAIGRIN
418 004 248 RCS SAINTES
Le 26.08.2026, l'associé a pris acte du départ de la Présidente, OLMONT, remplacée par NEW ALTERNATIVE OAK, SARL au capital de 400 000 € sise Chez Giraud 16130 VERRIÈRES, 494 407 042 RCS ANGOULÊME.
RCS SAINTES

A2623**616**

API DISTRIBUTION SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 166.760 Euros
Siège social : 1 rue du Lary
17210 SAINT-PALAIS-DE-NEGRIGNAC
901.107.417 RCS Saintes

L'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire en date du 6 aout 2026, a décidé la révocation immédiate de Madame Marie-Laure Basset de ses fonctions de Directeur Général de la société.
Par décisions en date du 10 août 2026, le président a constaté la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 57.660 euros, décidée par la collectivité des associés prise en assemblée générale mixte en date du 6 août 2026, pour porter le capital social de 166.760 euros à 224.420 euros par l'émission de 5.766 actions ordinaires toutes d'une valeur nominale de 10 euros chacune. Cette condition suspensive réalisée permet au président la constatation de la démission définitive de la société ELVINA de son mandat social de président à effet au 16 août 2026 (23h59), et la nomination définitive de Monsieur Régis Piollat, demeurant au 19 rue de l'égalité 92130 Issy les Moulineaux, en qualité de nouveau président de la Société, pour une durée indéterminée à compter du 17 août 2026 (00h00), puis de la démission définitive de la société CHEMIN DE LA RIVIERE de son mandat social de directeur général à effet au 16 août 2026 (23h59), qui ne sera pas remplacée.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO







LE GRAND Jeu de l'été

AVEC l'Angérien libre

LES RÉSULTATS

Ils ont joué, ils ont gagné. Bravo à eux !

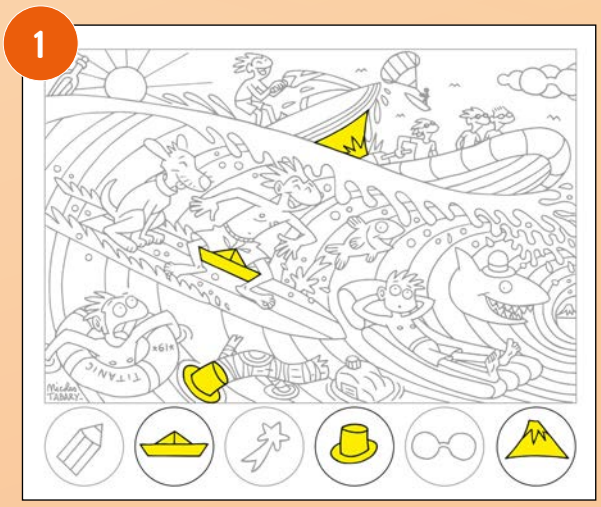
UN WEEK-END POUR 2 AU FUTUROSCOPE

Marie GARRANDAUX
94300

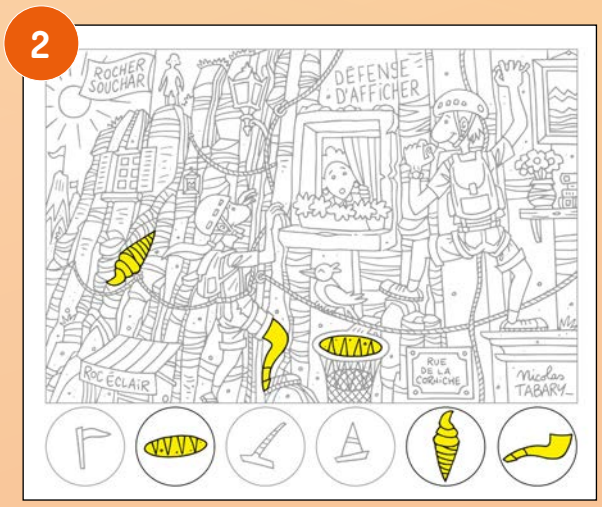
DEUX ENTRÉES AU FUTUROSCOPE

Katia TRONEL
17400

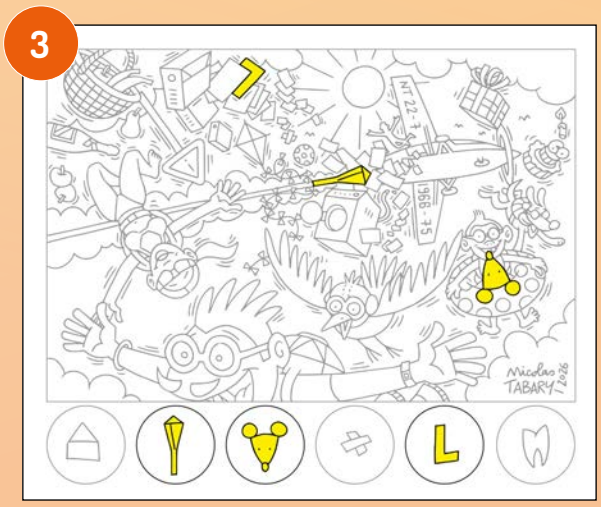
1



2



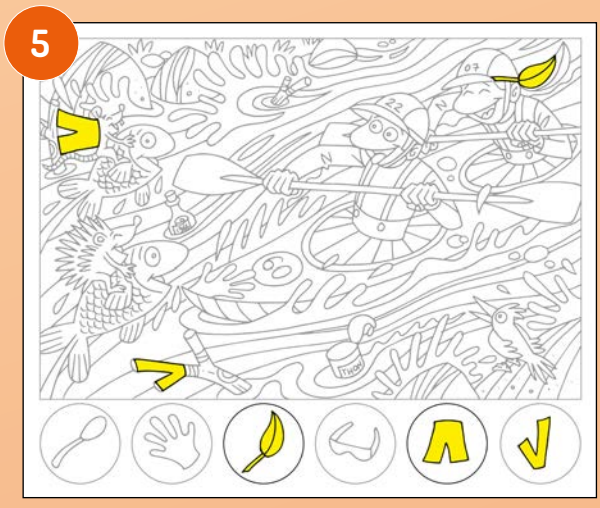
3



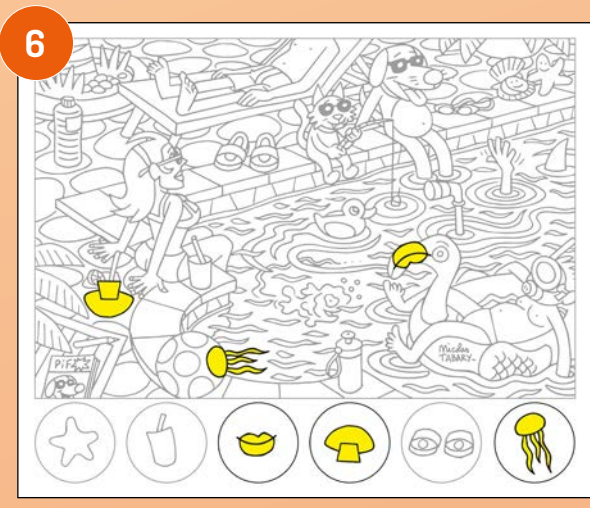
4



5



6



7



LA GRILLE DES SOLUTIONS

	1	2	3	4	5	6
Dessin du 02 juillet - Sem 1	☐	■	☐	■	☐	■
Dessin du 09 juillet - Sem 2	☐	■	☐	☐	■	■
Dessin du 16 juillet - Sem 3	☐	■	■	☐	■	☐
Dessin du 23 juillet - Sem 4	■	☐	☐	■	☐	■
Dessin du 30 juillet - Sem 5	☐	☐	■	☐	■	■
Dessin du 06 août - Sem 6	☐	☐	■	■	☐	■
Dessin du 13 août - Sem 7	☐	■	☐	■	☐	■

Merci à tous d'avoir participé !

Rendez-vous l'année prochaine pour tenter votre chance.

futuroscope XPERIENCES